

PROJET PEDAGOGIQUE 2027

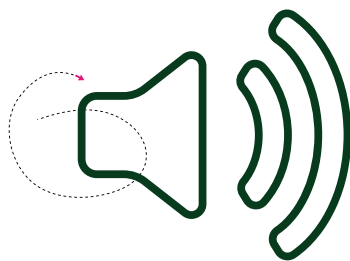
STRATÉGIE ÉDUCATIVE

- **Prévention spécialisée**
- **Accompagnement éducatif
en milieu ouvert - renforcé**
- **Pôle pauvreté et inclusion sociale**
- **Cellule d'écoute et d'accompagnement
des familles**
- **Entreprise d'insertion Equilibre**



Groupe addap13
Coopération et territoire

Groupe association départementale pour le développement des actions de prévention 13



SOMMAIRE

Préambule	p.3
Organigramme	p.5
Cartographie	p.6

LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES AU GROUPE ADDAP 13 EN 2027..... P8

PARTENARIAT ET COOPÉRATIONS INTERNES	P9
LA SANTÉ, UNE DIMENSION DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF	P11
LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEUR-E-S	P13
USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES	P15

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE P17

LES PRATIQUES INCONTOURNABLES.....	P18
Travail de rue, présence sociale et diagnostic de territoire	P19
Expression et participation du public	P21
Accompagnements éducatifs individualisés	P23
Actions collectives.....	P25
Partenariat en prévention spécialisée	P27

LES GRANDS AXES DE TRAVAIL	P28
Promotion de la santé.....	P29
Soutien à la scolarité	P31
Les chantiers éducatifs -insertion sociale et professionnelle	P33
Travail avec les familles.....	P35

DÉCLINAISONS STRATÉGIQUES PAR SERVICE	P37
Marseille Centre	P38
Marseille Sud	P39
Marseille 13 ^e /14 ^e	P40
Marseille 15 ^e /16 ^e	P41
Pays d'Aix.....	P42
Etang-de-Berre	P43
Pays d'Arles	P44
Prévention par le sport – PPS	P45

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ..... P47

PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE P51

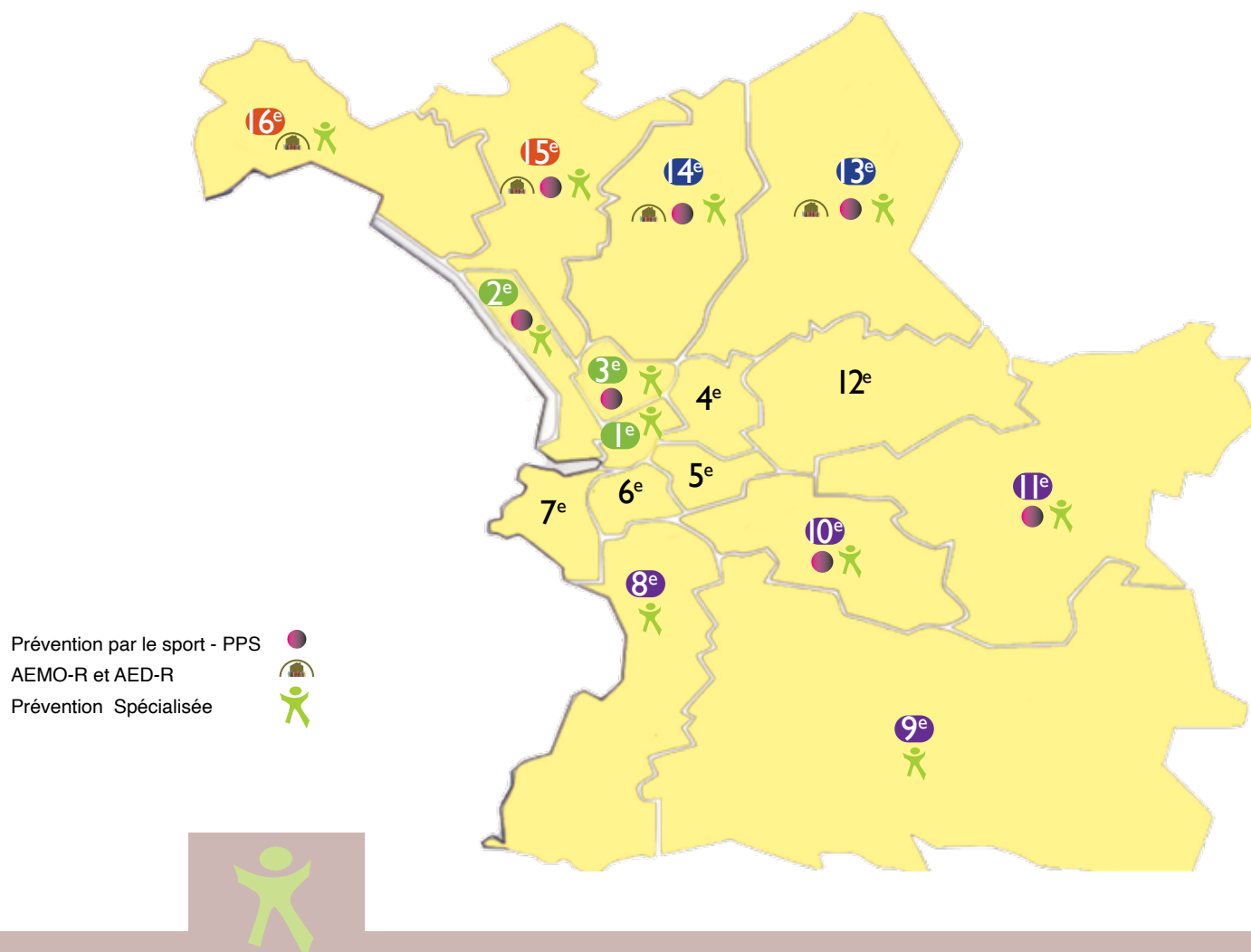
CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES- CEAF..... P58

ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE..... P62

CARTOGRAPHIE DES IMPLANTATIONS

Prévention spécialisée / Milieu ouvert

Marseille



SERVICE MARSEILLE CENTRE

Équipes de jour et équipes de grande soirée

1^{ER} ARRONDISSEMENT
Belsunce, C. Pelletan, les Carmes, halle Puget, Noailles, Cours Julien, Haut Canebière, Longchamp.

2^{ÈME} ARRONDISSEMENT
Joliette, Panier, Frioul.

3^{ÈME} ARRONDISSEMENT
Kleber, St. Mauront, Bellevue, Félix Pyat, Belle-de-Mai, Racati, Turenne, Bel Horizon, Fonscolombes.

SERVICE MARSEILLE SUD, EST, AUBAGNE, LA CIOTAT

8^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Verrerie, Montredon

9^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Cravache, Sévigné, Le Trioulet

Cayolle, Soude, Bengale

10^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Sauvagère, Benza, Château Saint-Loup

11^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Valbarelle, Les Néréides Bosquet

Les Escourtaines, Montgrand

Air Bel, La Rouguière

SERVICE MARSEILLE 13^e, 14^e

13^{ÈME} ARRONDISSEMENT

La Renaude, La Cerisaie, Les Ballastres

Malpassé (11 cités)

La Marie, Les Olives

Frais Vallon

La Bégude, Le Clos, Val Plan

14^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Saint Joseph, Micocouliers, Paternelle

Les Flamants

Les Iris, Le Mail,

La Busserine,

Picon, Font Vert

Maison Blanche,

Les Rosiers, Le Canet, Arnavaux 2,

Les Marronniers,

SERVICE MARSEILLE 15^e, 16^e SEPTÈMES LES VALLONS

15^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Les Bourrelly, La Solidarité,

La Granière, Kalliste

La Savine

Le Castellans, Bassens

Les Aygalades

La Viste,

Campagne Lévêque

La Cabucelle, Les Crottes

La Bricarde

Plan d'Aou

16^{ÈME} ARRONDISSEMENT

L'Estaque

La Castellane

Consolat Mirabeau

Prévention spécialisée / Milieu ouvert

Hors Marseille



AEMO-R et AED-R
(ressort des tribunaux
Tarascon et Aix-Nord).

Prévention Spécialisée



SERVICE PAYS D'AIX

AIX-EN-PROVENCE

Jas de Bouffan
Encagnane, Corsy
Aix Nord, Saint Eutrope,
Tivoli, Besson
La Pinette, Beauregard
Centre Ville

GARDANNE

Biver, centre-ville, Logis Notre Dame

MARIGNANE

VITROLLES

LES PENNES MIRABEAU

PERTUIS

Métropole AMP

MANOSQUE (04) - UST

SERVICE ETANG DE BERRE

MARTIGUES

Paradis Saint Roch,
Boudème,
Canto Perdrix,
Notre Dame des Marins,
Croix Sainte,
Centre Ville

ISTRES

Le Prépaou,
Centre-Ville, Échoppes

PORT-DE-BOUC

Les Aigues Douces,
Les Amarantes
Les Comtes,
Tassy, Bellevue

MIRAMAS

Maille 1-2, La Carraire,
Les terrasses, les Ruches,
La Rousse, Le Mercure, Molière,
Les Echoppes.

SALON-DE-PROVENCE

Bressons, La Monaque,
Canourgues

BERRE L'ETANG

SERVICE PAYS D'ARLES

ARLES

Barriol, Griffeuille,
Trébon

CHATEAURENARD

TARASCON

SAINT-MARTIN-DE-CRAU

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

SERVICE MARSEILLE SUD, EST AUBAGNE, LA CIOTAT

AUBAGNE

Le Charrel
LA CIOTAT

SERVICE MARSEILLE 15°, 16° SEPTÈME LES VALLONS

SEPTÈMES LES VALLONS

Gavotte peyret



PRÉAMBULE AU PROJET ANNUEL 2027

Ce projet s'inscrit dans un contexte où les transformations sociales, économiques et institutionnelles viennent à la fois **reconnaitre les besoins d'interventions en direction des publics et questionner les conditions de pérennité de nos actions.**

Notre association intervient à travers plusieurs dispositifs et services complémentaires : **Prévention spécialisée, AEMO-Renforcé, Prévention par le Sport, CEAF, Pôle pauvreté et inclusion sociale, Entreprise d'Insertion Équilibrée.** La diversité de ces modalités d'intervention constitue notre richesse et permet de proposer des réponses adaptées à des publics et des territoires différents. Elle implique également de maintenir une culture commune, de favoriser les coopérations internes et de développer des approches transversales.

2027 doit être pensée comme une année de **consolidation, d'adaptation et de projection**, dans un environnement marqué par la complexification des situations des publics accompagnés, l'évolution des besoins, les transformations des politiques publiques et un contexte financier contraint.

UNE INTERVENTION CONFRONTÉE À LA COMPLEXIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

Dans l'ensemble des services, les professionnels observent et interviennent pour des situations de plus en plus complexes et imbriquées : **précarisation, paupérisation, addictions, dégradation de la santé mentale, difficultés d'accès aux soins, violences intrafamiliales, exploitation sexuelle, situations d'emprise** et de nouvelles problématiques liées aux usages du numérique. Ces évolutions concernent différemment les services en fonction de leurs publics cibles mais elles appellent toutes une même exigence : **adapter en permanence** les pratiques professionnelles, **renforcer les compétences et maintenir un haut niveau d'intervention.**

La complémentarité entre les services constitue à ce titre un enjeu. Elle doit permettre de mieux prendre en compte les parcours des personnes, de croiser les expertises et lorsque cela est pertinent, de mobiliser les ressources disponibles de l'association afin de favoriser la continuité éducative.

DES THÉMATIQUES TRANSVERSALES AU GROUPE ADDAP13

Nous avons mis en place des actions ou groupes de travail mutualisés en réponse à la complexification des problématiques autour de :

- > La lutte contre **l'exploitation sexuelle des mineur-e-s** : la mise en place d'un groupe de travail transversal à l'ensemble des missions permet de développer culture et expertise communes et lorsque cela sera possible, l'ouverture à un travail de recherche doctorale. La directrice du Pôle pauvreté et inclusion sociale assure la représentation institutionnelle dans les instances partenariales.
- > Les **usages du numérique et l'intelligence** artificielle constituent un enjeu central à la fois concernant les risques encourus par les publics et par l'évolution des pratiques professionnelles. Au terme du groupe de travail transversal mis en place durant deux ans, nous proposerons cette année le déploiement d'outils internes et de formations, notamment concernant l'usage professionnel de l'intelligence artificielle. Il s'agit aussi de mieux comprendre les pratiques et les risques auxquels sont exposés les publics et d'accompagner les professionnels en leur donnant un cadre clair.
- > La **santé** constitue une préoccupation commune qui s'accroît sans cesse : santé physique et mentale, addictions, accès aux soins et déterminants sociaux de santé. Le développement des partenariats avec les services de soins devra contribuer à améliorer la continuité et la complémentarité des accompagnements.
- > Le développement des **partenariats et des coopérations** constitue un autre axe stratégique. Les relations avec les institutions, les acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation, les services de soins, les acteurs sportifs et culturels, les entreprises et les partenaires de l'insertion doivent être consolidées afin de mieux répondre à la diversité des situations rencontrées.

UNE DYNAMIQUE QUALITÉ CONFORTÉE PAR L'ÉVALUATION HAS

L'évaluation HAS de la qualité constitue un point d'appui pour ce projet. Le service AEMO— Renforcé se soumettra à l'exercice, qui devra permettre de mesurer les effets des interventions et d'identifier les évolutions nécessaires. Ce sera l'occasion de valider nos démarches et de continuer à adapter les réponses proposées aux enfants, adolescents accompagnés et leurs parents. Les besoins observés étant particulièrement conséquents sur les territoires que nous couvrons, un nouveau développement de nos équipes serait à penser.

Les résultats obtenus se sont révélés **positifs et probants pour la Prévention spécialisée**, venant conforter la qualité du travail engagé par les équipes et la pertinence des pratiques développées. Cette évaluation constitue une reconnaissance des interventions et un encouragement à poursuivre la dynamique. La sortie de **la Recommandation de bonnes pratiques professionnelles** dédiée à la prévention spécialisée accompagnera la recherche des meilleures pratiques.

Cette dynamique se traduira par la poursuite d'un **plan d'amélioration continue de la qualité**, portant notamment sur plusieurs axes structurants :

- < Le renforcement de la **participation des publics** ;
- < L'amélioration de la gestion interne et externe des **événements indésirables (EI)** ;
- < Le renouvellement des groupes de travail associant les professionnels et permettant notamment d'établir une cartographie des risques professionnels.
- < L'amplification des politiques de **promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance**.

L'évaluation confirme que la qualité ne peut être envisagée comme ponctuelle et doit être inscrite durablement dans le fonctionnement des services qui y sont soumis. **La constitution d'une commission Éthique viendra compléter cette démarche. Elle sera un espace de réflexion collective sur les situations complexes, les pratiques professionnelles et les questionnements auxquels peuvent être confrontés les équipes et l'encadrement.** Elle participera ainsi à la qualité des décisions et à la promotion d'une intervention respectueuse des droits, de la dignité et du pouvoir d'agir des personnes.

PARTICIPATION DES PUBLICS ET DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIONS

Le projet 2027 réaffirme la volonté de renforcer la **participation des publics**. Celle-ci doit progressivement dépasser le cadre de la consultation pour devenir un levier d'amélioration des actions, d'évaluation et d'évolution des pratiques.

La participation aux dynamiques nationales aura un impact très local puisque les **Assises de la prévention spécialisée seront organisées par le CNLAPS à Marseille**. Nous y participerons activement afin de valoriser l'expérience acquise et de contribuer aux réflexions collectives sur les politiques de prévention.

PRÉSERVER LA PÉRENNITÉ DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS

Pour le **Service Prévention par le Sport**, la poursuite des actions favorisant l'occupation positive des espaces et la prévention de la délinquance restera un axe important, dans une logique d'ouverture et de diversification des publics.

Pour **Équilibre**, l'enjeu se situe dans la poursuite de l'effort constant en matière d'insertion, dans un environnement économique contraint pour les entreprises d'insertion. La taille de la structure impose des choix stratégiques quant aux perspectives de développement et au franchissement de nouveaux paliers.

Ces ambitions doivent être appréhendées dans un contexte financier et institutionnel particulièrement contraint. La tension sur les financements, la fin du **Pacte des solidarités** (prévention spécialisée) et le

risque de fragilisation de certaines interventions territoriales constituent des points de vigilance importants. La recherche de **nouveaux financements, coopérations et de diversification** apparaît dès lors indispensable. L'enjeu consiste à trouver un équilibre entre consolidation de l'existant, développement et maîtrise économique, afin de garantir la pérennité des activités (PPS et Équilibre), la consolidation des effectifs (prévention spécialisée) et un développement harmonieux (AEMO-R). Ce service a ouvert la réflexion sur les solutions de repli, en lien avec le pôle Hébergement, ce qui participera à la sécurisation et la continuité éducative.

Le lien entre la prévention spécialisée et le service PPIS devra se consolider par des observations / diagnostics partagés (hyper centre de Marseille Equipe de grande soirée et Equipe mobile jeunes), également par l'expérience renouvelée de logements dédiés aux jeunes majeurs orientés par la prévention spécialisée.

Cette vigilance concerne également les ressources humaines. L'intégration des nouveaux professionnels, la transmission des savoir-faire et la consolidation d'une culture commune devront faire l'objet d'une attention particulière

UNE AMBITION COMMUNE POUR 2027

Le projet annuel porte ainsi une ambition qui dépasse la seule reconduction des actions. Il s'agit de **consolider ce qui a fait ses preuves, tirer les enseignements de l'évaluation qualité, accompagner les évolutions des publics et soutenir nos professionnels**.

Ce projet devra permettre de renforcer cette complémentarité tout en affirmant une culture associative commune fondée sur **la qualité, la bientraitance, l'éthique, la participation des publics, l'innovation, le partenariat et la responsabilité**.

Quatre orientations stratégiques peuvent ainsi guider l'année 2027 :

1. **Répondre à la complexification des besoins et adapter les interventions.**
2. **Poursuivre la dynamique qualité en renforçant la bientraitance, la prévention de la maltraitance, l'éthique et la participation des publics.**
3. **Développer les coopérations, les compétences et les approches transversales au sein de l'association et sur les territoires.**
4. **Sécuriser la pérennité économique, institutionnelle et humaine de l'ensemble des services tout en préparant leur évolution.**

Le projet 2027 doit ainsi constituer un **outil de pilotage** partagé, permettant de donner un cap à l'ensemble des équipes tout en respectant les spécificités des services et en affirmant la capacité de l'association à rester un acteur engagé, innovant et durable des politiques sociales, éducatives, de prévention et d'insertion.

PARTENARIAT ET COOPÉRATIONS INTERNES

Des liens indispensables entre acteurs pour la continuité des actions et la cohérence éducative.

L'action de prévention spécialisée est le coeur historique du Groupe addap13 et passe nécessairement par le développement d'un vaste réseau partenarial dans des divers champs : protection de l'enfance, Education nationale, Education populaire, santé, sport, culture, médiation sociale, acteurs de la Politique de la ville....

Le Groupe addap13 porte plusieurs missions de protection de l'enfance permettant ainsi une plus-value dans les secteurs d'intervention pour les jeunes, les adultes et/ou les partenaires. Il s'agit de nouer des liens quotidiens et de proximité avec l'ensemble des acteurs des territoires d'intervention et en fonction des missions exercées au bénéfice des publics accompagnés.

Constats et analyse

Le contexte général est marqué par un accroissement des situations de précarité, y compris pour les acteurs locaux. Les enfants, adolescents et parents rencontrés et accompagnés, connaissent pour certains des difficultés quotidiennes (ruptures scolaires, professionnelles, de logement, souffrances psychologiques, échecs répétés...), pour lesquelles des interventions coordonnées sont pertinentes étant donné la complexité des situations. De manière générale, les habitants des secteurs d'intervention expriment des craintes, voire de la peur pour eux-mêmes, leurs enfants et un sentiment d'abandon, d'isolement. Le vivre-ensemble est souvent mis à mal par des occupations problématiques des espaces (présence de trafics) et/ou d'absence d'équipements structurants.

Nous partageons avec les partenaires le constat d'une importante nécessité de renforcer la présence d'adultes dans des territoires en proie à des besoins sociaux et des sentiments d'insécurité grandissants, également de renforcer les cohérences éducatives.

Chaque professionnel, dans le cadre de sa mission, développe un réseau partenarial adapté et la coopération permet d'élargir encore l'ouverture de chacun des services vers les partenaires. Cette dynamique essentielle est à entretenir constamment.

Missions portées par le Groupe addap13

- ⇒ Prévention spécialisée,
- ⇒ Prévention par le sport,
- ⇒ AEMO-R,
- ⇒ CEAJ,
- ⇒ Maraudes mixtes Habitat,
- ⇒ MECS Mineurs non accompagnés,
- ⇒ MECS Accompagnement aux parcours atypiques,
- ⇒ Accueil et mise à l'abri pour évaluation (public des mineurs non accompagnés),
- ⇒ Médiation sociale : quartiers d'habitat social, collèges et lycées, transports (TER),
- ⇒ Insertion par l'activité économique : entreprise d'insertion, cuisine d'insertion, chantiers d'insertion.

Le + : Présence simultanée d'intervenants du Groupe addap13 sur les mêmes territoires.

Typologie du partenariat

- ⇒ Partenaires institutionnels : Conseil départemental (dont MDS, IEF), Villes (dont CCAS), Métropole, services déconcentrés de l'Etat, Education nationale...
- ⇒ Partenaires associatifs locaux : associations de quartier, d'habitants...
- ⇒ Partenaires en lien avec une problématique spécifique : Mission locale, Education populaire, Entreprises d'insertion, bailleurs sociaux...

Objectifs généraux

- ⇒ Tisser des liens partenariaux solides au niveau institutionnel comme local, dans l'ensemble des champs.
- ⇒ Assurer la continuité et fluidité des parcours.
- ⇒ Contribuer à la densification des personnes ressources disponibles pour les enfants, adolescents et adultes des territoires d'intervention du Groupe addap13.
- ⇒ Participer chacun de sa place à alimenter un diagnostic permanent global et le repérage des situations de risques.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Développer et consolider les relais opérationnels en interne comme en externe, pour les situations individuelles ou familiales.
- ⇒ Accroître la visibilité et la lisibilité en termes de personnes ressources pour les jeunes et/ou les parents.
- ⇒ Organiser des relais de situations, en respectant les choix des usagers.
- ⇒ Réduire les circuits de communication en interne et avec les partenaires, au bénéfice des usagers et des partenaires présents sur les territoires.

Modes d'actions proposés en 2027

- ⇒ La coopération entre les professionnels du Groupe addap13 peut s'organiser en fonction des besoins repérés et des périmètres d'intervention de chacun, il en va de même avec les partenaires :
- ⇒ Présences sociales communes,
- ⇒ Partage de points de diagnostic de territoire,

- Utilisation d'un support de cartographie du réseau partenarial commun à plusieurs missions du Groupe addap13.

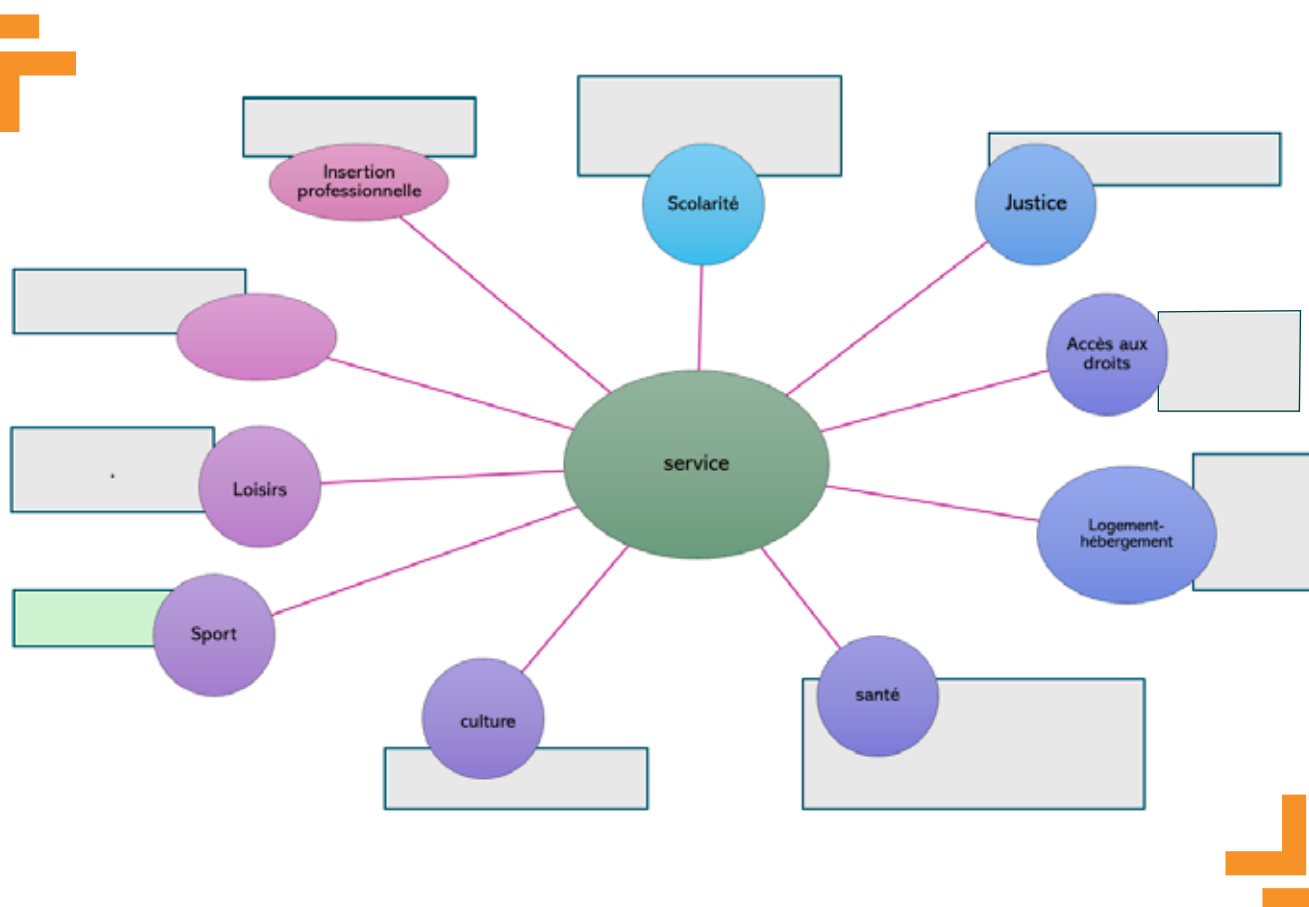
- ⇒ Réunions d'équipes intermissions (en interne) et réunions spécifiques autour de projets partenariaux,
- ⇒ Relais sur les situations individuelles repérées et/ou accompagnées :

- En interne entre les équipes agissant dans le cadre de la protection de l'enfance, mais aussi des Maraudes, de la médiation.
- Avec les partenaires pertinents.

- ⇒ Projets coconstruits et co-encadrés.

Critères d'évaluation

- ⇒ Typologie des partenariats établis et reconduits.
- ⇒ Nombre de conventions et de protocoles d'accord mis en place et/ou reconduits.
- ⇒ Niveau de diffusion interne de la cartographie des partenariats.



Cartographie à disposition de l'ensemble des services du Groupe, permettant de faire un état des lieux du réseau partenarial. Cette représentation est issue d'une adaptation des travaux d'Alexandre Moine, professeur des Universités en Géographie.

LA SANTÉ, UNE DIMENSION DE L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Promouvoir le bien-être, prévenir les ruptures et favoriser le pouvoir d'agir.

Constats et analyses

La santé est une dimension essentielle de l'accompagnement éducatif. Elle ne se résume pas à l'accès aux soins ou à la prise en charge des maladies. Elle participe pleinement au développement de la personne, à son bien-être physique, psychique et social, à son autonomie ainsi qu'à son pouvoir d'agir. Les équipes accompagnent chaque jour des jeunes, des familles dont les parcours sont souvent marqués par des ruptures. Ces ruptures génèrent des conséquences importantes sur leur santé et leur bien-être. Les difficultés d'accès aux droits et aux soins, les conduites à risques, les souffrances psychiques, les questions liées à la vie affective et sexuelle ou encore les addictions viennent souvent fragiliser les parcours d'insertion. Dans le même temps, les besoins en santé physique et mentale augmentent alors que l'offre de soins se raréfie. Les professionnels sont donc de plus en plus sollicités pour accompagner les jeunes dans leurs parcours de santé. Ils développent des réponses éducatives qui favorisent le bien-être, la prévention et renforcent leur capacité à agir.

Les échanges entre les professionnels, les travaux conduits au sein du Groupe et les constats de terrain mettent en évidence plusieurs enjeux :

- ⇒ La santé constitue un levier de la relation éducative. Elle permet d'aborder avec les jeunes l'estime de soi, le rapport au corps, la vie affective et sexuelle tout en les aidant à prendre soin de leur santé.
- ⇒ L'accompagnement à la santé a pour objectif d'aider les jeunes à mieux comprendre leurs besoins, à connaître leurs droits et à devenir progressivement acteurs de leur parcours de santé.
- ⇒ Les parcours de santé doivent être pensés dans leur globalité. Ils nécessitent une approche individualisée et coordonnée, qui tient compte du vécu, du rythme, des représentations et de l'environnement de chaque jeune.
- ⇒ Les actions de prévention, de promotion de la santé, d'éducation à la santé et de réduction des risques complètent l'accès aux soins. Elles constituent aussi de véritables supports de l'accompagnement éducatif.

- ⇒ Les enjeux de santé appellent une approche pluridisciplinaire afin de garantir la continuité des parcours et la cohérence des accompagnements.

Modes d'actions proposés en 2027

Agir auprès des jeunes...

Au niveau de l'ensemble du Groupe addap13 et fonction des missions mises en oeuvre

- ⇒ Intégrer les questions de santé dans les accompagnements éducatifs individuels et les actions collectives et adaptées aux réalités des jeunes accompagnés.
- ⇒ Développer des espaces de parole autour du bien-être, de la santé mentale, de la vie affective et sexuelle, de l'alimentation, du sommeil, des addictions et des conduites à risques.
- ⇒ Développer les compétences psychosociales afin de renforcer l'estime de soi, la confiance, la capacité à faire des choix éclairés et le pouvoir d'agir.
- ⇒ S'appuyer sur les activités éducatives, sportives, culturelles comme supports de promotion de la santé..

... En construisant des parcours de santé avec eux

Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs de droit commun.

- ⇒ Soutenir l'adhésion aux parcours de santé dans le respect du rythme, des représentations culturelles et des choix des jeunes.
- ⇒ Prévenir les ruptures de parcours en renforçant la coordination entre les professionnels et les partenaires.
- ⇒ Développer les actions de dépistage, de prévention et d'orientation vers les ressources sanitaires, psychologiques et sociales.
- ⇒ Favoriser une approche globale de la santé intégrant les dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.

Mobiliser les compétences du Groupe et les ressources du territoire

- ⇒ Renforcer les coopérations entre les professionnels du groupe autour des situations complexes.
- ⇒ Soutenir l'accès des professionnels aux formations (premiers secours en santé mentale, prévention du suicide, addictions, santé sexuelle, psycho-traumatismes...).
- ⇒ Consolider les partenariats avec les acteurs de la santé, de la santé mentale, des addictions, de la prévention et de l'accès aux droits.
- ⇒ Développer une veille territoriale afin d'adapter les réponses aux évolutions des besoins des jeunes et de l'offre de soins.

Les psychologues et les infirmier.ère.s : une ressource au service de l'accompagnement éducatif

Le Groupe addap13 a progressivement développé une approche pluridisciplinaire de la santé en intégrant des psychologues et des infirmier.ère.s au sein de plusieurs de ses services. Ces professionnels inscrivent leur intervention dans une démarche d'« aller-vers », au plus près des jeunes et de leurs réalités. Leur présence renforce l'accompagnement éducatif sans s'y substituer : chacun intervient dans le champ de ses compétences, dans une logique de complémentarité.

Les psychologues participent à l'évaluation des situations et à l'accompagnement des jeunes confrontés à des difficultés psychiques, des traumatismes ou des situations de crise. Leur présence sur le terrain et leur

démarche d'« aller vers » leur permettent d'apporter un étayage clinique aux équipes, de soutenir la réflexion autour des situations complexes et de contribuer à la réflexion institutionnelle. Leur intervention s'inscrit également dans une dynamique de prévention et de promotion de la santé, à travers l'animation de groupes de parole, d'actions collectives ou de temps d'échanges adaptés aux besoins des jeunes. Leur pratique repose sur une démarche de co-construction avec les équipes éducatives, en adaptant leurs modalités d'intervention aux besoins des jeunes, aux réalités des dispositifs. Si leurs interventions varient selon les services, elles s'exercent toujours dans le respect des compétences propres à chaque métier.

Les infirmier.ère.s accompagnent les parcours de santé en assurant l'évaluation des besoins, la coordination des soins ainsi que des actions de prévention, d'éducation à la santé et de réduction des risques. Ils facilitent l'accès aux soins, soutiennent les jeunes dans leurs démarches et veillent à la continuité de leur parcours en lien avec les partenaires sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Leur expertise contribue à une meilleure prise en compte des enjeux de santé dans l'accompagnement éducatif. Ils animent également des actions collectives de promotion de la santé, participent à l'analyse des situations complexes et constituent des personnes ressources pour les équipes sur les questions de santé.

LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE MINEUR-E-S

Les équipes dans la diversité de leurs missions repèrent et/ou accompagnent des jeunes exposés à des risques d'exploitation sexuelle ou déjà sous emprise.

Constats et analyse

Les situations d'emprise aboutissant à l'exploitation sexuelle concernent des jeunes aux parcours différents, et apparaissent particulièrement dans des contextes marqués par les ruptures familiales, scolaires, institutionnelles, l'isolement, la précarité, souvent cumulés. Le phénomène peut être difficile à identifier. L'exploitation sexuelle se révèle rarement par une parole directe et peut être banalisée dans les discours ou contenus, en particulier des réseaux sociaux. Elle se donne davantage à voir à travers des changements de comportement, de rythme de vie, de fréquentations, de fugues répétées, le décrochage scolaire, des ressources inexploitées (plusieurs téléphones et comptes sur les réseaux sociaux). La place grandissante du numérique constitue un point d'attention dans la compréhension des situations d'exploitation sexuelle et des mécanismes d'emprise. Les travaux du groupe de travail transversal qui réunit les représentants de toutes les missions, confirment la nécessité de mieux comprendre ces situations, consolider les réponses collectives et mettent notamment en évidence :

- ⇒ **Une problématique encore marquée par le tabou et la banalisation.** Certaines pratiques sexualisées, le michotonnage, les échanges contre des avantages matériels peuvent être banalisés dans les discours et les réseaux sociaux. Le phénomène est par ailleurs particulièrement peu visible pour les garçons.
- ⇒ **Des vulnérabilités qui se cumulent et renforcent les risques d'emprise.** Les ruptures de parcours, les antécédents de violences, maltraitements, l'isolement et les consommations de psychoactifs peuvent se conjuguer et accroître l'exposition des jeunes aux systèmes d'exploitation.
- ⇒ **Un repérage qui nécessite une lecture croisée des situations.** La capacité à repérer repose sur un faisceau d'indices, leur évolution dans le temps et le croisement des observations entre professionnels, services, partenaires, parfois les parents.
- ⇒ **Des pratiques professionnelles encore hétérogènes.** Les travaux menés en 2026 montrent que les professionnels ne disposent pas tous des

mêmes connaissances ni de la même aisance pour aborder les questions de sexualité, de genre et d'exploitation sexuelle. Les besoins portent à la fois sur la manière d'aborder ces sujets avec les jeunes, sur le cadre juridique, les modalités de protection des mineurs et le cas échéant des majeurs.

- ⇒ **Des situations qui interrogent sur les victimes / auteurs.** Certaines victimes peuvent également être impliquées dans le recrutement d'autres mineur-e-s, sans toujours percevoir leur propre situation d'emprise, ni son caractère délétère. Cette complexité nécessite d'articuler protection, responsabilisation et questionnement éthique.
- ⇒ **Un enjeu de continuité et d'articulation des accompagnements.** Les périodes de fugue et leur retour, d'attente d'une mesure ou de rupture entre dispositifs constituent des moments de forte vulnérabilité. Si de nombreuses ressources existent en interne et sur les territoires, elles doivent être articulées pour renforcer la coopération des acteurs, afin de construire des repères communs et de mieux organiser les relais.

Modes d'actions proposés en 2027

Il s'agit de consolider et articuler les pratiques développées au sein du Groupe addap13. Les travaux engagés en 2026 ont mis en évidence la nécessité de partager les repères, soutenir les professionnels et rendre plus accessibles les ressources. Les actions proposées s'inscrivent dans une approche transversale qui articule prévention, repérage des situations, protection et accompagnement.

Agir auprès des jeunes

Au niveau de l'ensemble du Groupe addap13 en fonction des missions mises en oeuvre

- ⇒ Développer des espaces de parole et des actions collectives autour de la vie affective et sexuelle, des relations filles-garçons, du rapport au corps, de l'estime de soi et des situations d'emprise.
- ⇒ Questionner avec les jeunes, les usages des réseaux sociaux, l'exposition aux contenus pornographiques et les représentations autour des échanges sexua-

lisés.

- ⇒ Maintenir un accueil de la parole sans jugement et un accompagnement éducatif attentif au rythme du jeune, à son adhésion et à la continuité du lien.
- ⇒ Porter une attention particulière aux situations de fugue, de rupture familiale ou sociale, d'isolement et aux périodes de discontinuité dans les parcours.
- ⇒ Articuler les réponses de protection avec l'accès aux besoins primaires, à l'hébergement, aux droits, à la santé physique et psychique, à la santé sexuelle et à l'accompagnement des consommations.
- ⇒ Lorsque la situation l'exige, rechercher des solutions permettant une mise à distance de l'environnement d'emprise, en associant le jeune au projet.
- ⇒ Développer les co-accompagnements et les orientations afin de limiter les ruptures de parcours et de soutenir la continuité des interventions.
- ⇒ Prendre en compte la place des parents et de l'environnement du jeune lorsque cela est possible et adapté à la situation.
- ⇒ Les équipes de prévention spécialisée, maintiendront une présence sociale adaptée aux lieux et temporalités des jeunes, notamment auprès des publics en situation de rupture ou de fugue. L'équipe mobile jeunes, développera l'aller-vers, notamment dans les lieux repérés comme exposés.

Soutenir les professionnels et consolider les pratiques

- ⇒ Proposer des sessions de formation et de sensibilisation portant sur l'exploitation sexuelle des mineur-e-s, le repérage des situations, des mécanismes d'emprise et du cadre juridique.
- ⇒ Développer des repères communs autour des signaux faibles, de leur contextualisation et du croisement des observations entre professionnels et services.

- ⇒ Contribuer à la finalisation et à l'appropriation d'outils de repérage et d'orientation, notamment dans le cadre des travaux engagés avec les partenaires.
- ⇒ Poursuivre le travail autour des écrits professionnels et des modalités de transmission : informations préoccupantes, signalements, notes, alertes et liens avec les partenaires.
- ⇒ Maintenir des espaces de partage de pratiques et de questionnement éthique, notamment autour des situations complexes dans lesquelles peuvent se croiser les statuts de victimes/auteurs.

Structurer les coopérations et rendre les ressources plus lisibles

- ⇒ Identifier les coopérations existantes et les acteurs en interne et en externe, afin de mieux connaître les ressources disponibles selon les situations. La directrice du Pôle Pauvreté et inclusion sociale représente l'ensemble du Groupe dans les instances partenariales.
- ⇒ Clarifier la place et les modalités d'intervention des différents services en interne et partenaires afin de faciliter leur mobilisation et l'articulation des réponses.
- ⇒ Maintenir et développer les partenariats autour de la santé physique et psychique, de la protection de l'enfance, de l'accès aux droits, des addictions, de l'hébergement, de la police et de la justice.
- ⇒ Renforcer la participation aux réseaux d'identification, d'orientation et de prise en charge des mineurs en risque ou en situation d'exploitation sexuelle.



USAGES DES OUTILS NUMÉRIQUES DÉPLOIEMENT DES ENSEIGNEMENTS

Une massification des usages, qui modifie les relations sociales, les pratiques des travailleurs sociaux et peut générer des risques pour les adolescents.

Contexte

Entre 2025 et 2026, le Groupe addap13 a conduit une recherche-action associant l'ensemble des secteurs d'activité et des professionnels. Cette démarche a permis d'analyser les usages des réseaux sociaux, des outils numériques collaboratifs et de l'intelligence artificielle dans les pratiques professionnelles et dans la vie quotidienne des publics accompagnés. Les travaux ont confirmé que le numérique constitue désormais un environnement de vie, de socialisation, d'information et d'apprentissage à part entière. Ils ont également mis en évidence la nécessité de renforcer les compétences des professionnels, de sécuriser les pratiques et de développer des actions éducatives adaptées à ces nouveaux enjeux. 2027 marque le passage du diagnostic à l'action avec la mise en œuvre des productions réalisées dans le cadre de la phase 3 de la recherche-action.

Principaux enseignements

Les travaux conduits font apparaître quatre constats majeurs :

- ⇒ Le numérique est un espace de vie : jeunes, familles et professionnels évoluent quotidiennement dans des environnements numériques qui influencent les relations sociales, les apprentissages, l'accès aux droits et la participation citoyenne.
- ⇒ Les professionnels adaptent leurs pratiques : les réseaux sociaux sont utilisés pour maintenir le lien, mobiliser les publics et diffuser des informations. L'intelligence artificielle commence également à être utilisée comme outil d'appui professionnel.
- ⇒ De nouveaux besoins apparaissent : les équipes sont confrontées à des situations liées au cyberharcèlement, à l'identité numérique, à la protection des données, à la désinformation, aux usages des réseaux sociaux et à l'intelligence artificielle.
- ⇒ Les professionnels ont besoin et demandent un cadre commun : les besoins exprimés concernent principalement la clarification des pratiques, la sécurisation des usages, la formation et le partage de repères communs.

Analyse

Cette recherche-action confirme que le numérique est un enjeu sociétal majeur et pour le Groupe addap13, constitue un enjeu éducatif et institutionnel. Pour les publics rencontrés, il ne s'agit plus seulement d'accéder aux outils numériques mais de développer les compétences nécessaires pour les utiliser de manière autonome, responsable et sécurisée. Les besoins identifiés concernent principalement le développement de l'esprit critique, la compréhension des risques numériques, la protection de la vie privée et l'acquisition de compétences favorisant l'inclusion et l'accès aux droits.

Pour l'institution, ces évolutions nécessitent de garantir un cadre d'intervention cohérent et conforme aux obligations réglementaires. La protection des données personnelles, le respect du RGPD, du secret professionnel et la sécurisation des pratiques constituent des enjeux structurants pour l'ensemble des services. Enfin, le numérique s'inscrit pleinement dans le projet associatif du Groupe addap13. En transformant les modes de communication, d'information et de participation, il prolonge les missions historiques de l'association : aller-vers les publics, développer leur pouvoir d'agir, renforcer leur autonomie, soutenir leur citoyenneté et garantir leur protection.

Nos travaux mettent en évidence la nécessité de doter l'ensemble des professionnels d'outils, de repères et de ressources adaptés afin de répondre aux évolutions des besoins des publics tout en sécurisant les pratiques professionnelles.

Productions réalisées dans le cadre de la phase 3

Afin de répondre aux besoins identifiés, la phase 3 a permis la production d'outils destinés à structurer, harmoniser et sécuriser les pratiques numériques à l'échelle du Groupe.

- ⇒ Pourquoi agit-on ? Niveau stratégique : proposition d'un positionnement numérique du Groupe addap13.
- ⇒ Comment agit-on ? Niveau méthodologique : Vademecum professionnel
- ⇒ Que faire face à une situation précise ? Niveau opérationnel : Fiches Réflexes

- ⇒ Comment monte-t-on collectivement en compétence ? Niveau développement des compétences : parcours de formation adapté.
- ⇒ Comment mesure-t-on l'impact et les progrès ? Niveau amélioration continue : tableau de bord et évaluation.

Ces productions constituent le socle opérationnel de la stratégie numérique 2027 et offrent aux professionnels un cadre commun permettant de sécuriser les pratiques, renforcer les compétences et développer des actions éducatives adaptées aux enjeux numériques contemporains.

Objectifs stratégiques 2027

Objectif 1 : Sécuriser et harmoniser les pratiques numériques

La gouvernance valide les référentiels issus de la recherche-action et garantit leur intégration dans le Groupe associatif. Les cadres accompagnent leur déploiement auprès des équipes et soutiennent leur appropriation. Les professionnels mettent en œuvre les chartes, procédures et outils dans leurs pratiques quotidiennes.

Résultat attendu : un cadre commun, partagé et sécurisé pour l'ensemble des services.

Objectif 2 : Développer une culture numérique commune

Le plan de formation aux outils numériques est adapté. Les cadres sensibilisent et accompagnent les équipes dans l'évolution des pratiques. Les professionnels renforcent leurs compétences en matière de réseaux sociaux, intelligence artificielle, protection des données, éducation aux médias et citoyenneté numérique.

Résultat attendu : une culture numérique partagée et une meilleure maîtrise des enjeux numériques.

Objectif 3 : Renforcer l'accompagnement éducatif et la prévention des risques numériques

Les enjeux numériques sont inscrits dans les orientations institutionnelles et s'articulent avec le projet Pré-

vention des Risques Numériques, porté par la CEAF. Les cadres coordonnent les actions et accompagnent leur mise en œuvre. Les professionnels développent des actions éducatives et de prévention auprès des jeunes et des familles.

Résultat attendu : des publics mieux informés, mieux protégés et plus autonomes dans leurs usages numériques.

Déclinaison opérationnelle

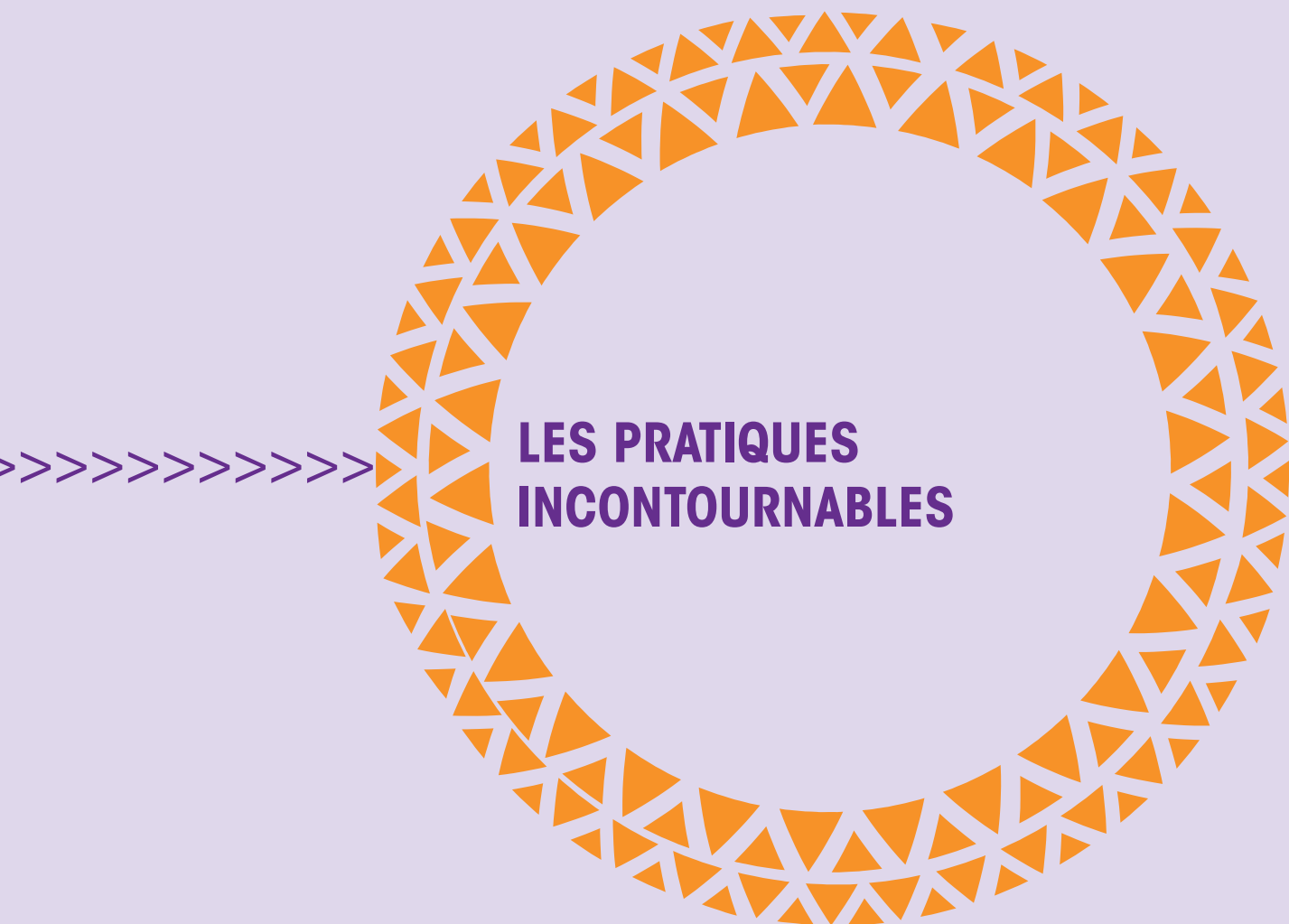
- ⇒ Diffusion des productions : présentation du positionnement numérique et appropriation du vade-mecum et des fiches réflexes dans l'ensemble des services.
- ⇒ Formation des cadres : mise en place d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement sur les enjeux numériques.
- ⇒ Production de supports éducatifs : co-construction avec les équipes d'outils d'animation, de supports éducatifs et de ressources pédagogiques : kit pédagogique numérique, supports d'éducation aux médias, supports de prévention des risques numériques, ressources à destination des familles, outils de sensibilisation à l'intelligence artificielle.
- ⇒ Réseau des référents numériques : création d'un réseau animé par un référent chargé de la veille, de l'appui aux équipes, de la diffusion des ressources, de la mutualisation des pratiques.

Perspectives

La Recherche-Action Numérique a permis de transformer des pratiques émergentes en une stratégie institutionnelle structurée. L'enjeu 2027 est désormais de déployer les outils produits, d'accompagner les professionnels et de renforcer les actions éducatives auprès des publics. Notre ambition est de faire du numérique un levier de protection, d'émancipation, de citoyenneté et de développement du pouvoir d'agir, en cohérence avec ses missions et son projet associatif.



PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



**LES PRATIQUES
INCONTOURNABLES**

TRAVAIL DE RUE, PRÉSENCE SOCIALE ET DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Aller vers, nouer le lien et éduquer hors les murs.

La présence régulière dans les territoires de vie des équipes éducatives permet de nouer des liens, d'avoir une connaissance des contextes sociaux locaux, de construire des stratégies éducatives pour proposer des accompagnements éducatifs et des actions collectives sur la base de la libre-adhésion, ce qui fait la spécificité de la prévention spécialisée.

Présence sociale et travail de rue permettent en outre de faire un état des lieux permanent, inscrit dans la démarche diagnostic. Cette dernière, spécificité de la prévention spécialisée qui est inscrite en protection de l'enfance, exerce une indispensable veille sociale dans les secteurs d'intervention.

Constats / Analyses

- ⇒ La prévention spécialisée est mandatée pour intervenir dans des territoires où se manifestent des phénomènes de marginalisation sociale au sein de la jeunesse (11/21 ans).
- ⇒ Ces territoires sont divers : ruraux, suburbains, quartiers prioritaires, copropriétés dégradées, mais qui possèdent des caractéristiques communes. Ils sont souvent dépourvus ou sous-dotés en services, parfois enclavés, peu ou pas desservis par les transports en commun. Ces sites sont en proie à des tensions récurrentes et des cumuls de difficultés (précarité financière, isolement, tensions de voisinage etc.) entraînant un appauvrissement du lien social et des solidarités. Les habitants expriment souvent des sentiments d'abandon et d'insécurité et utilisent peu les espaces publics. Par ailleurs, la présence de réseaux de trafic, avec une acuité variable, génère des occupations problématiques des espaces communs et leur désertion par les résidents, de la crainte, des tensions et violences factuelles (règlements de compte, menaces).

Objectifs généraux

- ⇒ Assurer une présence, y compris là où il n'y a pas d'intervention sociale.
- ⇒ Exercer une fonction de veille et d'alerte.
- ⇒ Mener des diagnostics territoriaux continus.
- ⇒ Entrer en lien avec les publics.
- ⇒ Prévenir, protéger, socialiser, canaliser.
- ⇒ Instaurer des dynamiques locales et des coopérations.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Construire une stratégie d'occupation positive et d'animation des territoires aux heures pertinentes (journée, soirée, week-end...) et en fonction des problématiques locales.
- ⇒ Être facteur d'assurance et de repère pour les habitants, jeunes et adultes, les partenaires, les autres missions du Groupe.

Modes d'actions proposés en 2027

- ⇒ Assurer des temps de présence sociale et de travail de rue réguliers sur l'ensemble du territoire d'intervention. Déterminer les périmètres : les espaces de vie et heures d'usage dans des contextes où les sentiments d'insécurité diminuent la fréquentation des espaces extérieurs.
- ⇒ Initier des contacts informels avec les jeunes (11/21 ans) présents dans ces espaces, par l'aller-vers.
- ⇒ Présenter chaque fois que nécessaire les modes d'actions de la prévention spécialisée.
- ⇒ Exercer une vigilance particulière sur les phénomènes émergents/préoccupants : grandes précarités, exploitation sexuelle des mineurs, évolution des consommations de produits psychoactifs, violences....
- ⇒ Observer et analyser les problèmes, les ressources et leurs évolutions, pour apporter un éclairage sur les phénomènes sociaux et la jeunesse (informations non nominatives).
- ⇒ Dans les moments de tension particulière, maintenir la présence voire la renforcer, comme premier niveau de réponse contribuant à apaiser, rassurer, soutenir les habitants et les partenaires.
- ⇒ Acheminer de l'éducatif hors les murs en expliciter les normes et usages sociaux, et construire le lien avant d'aborder les problématiques.
- ⇒ Soutenir adultes et jeunes, dans l'expression de leurs désirs, de s'investir, de changer.
- ⇒ Accompagner la compréhension et la prévention des risques (sécurité routière, réseaux sociaux, etc.).
- ⇒ Concevoir et proposer des projets collectifs avec les jeunes, les habitants, les partenaires.
- ⇒ Produire un diagnostic de territoire tous les quatre ans : il sera en appui des notes d'observation sociale biennuelles, des éléments du travail quotidien renseignés dans le logiciel Traject. Il sera également

en appui sur les éléments fournis par les partenaires (statistiques notamment).

Ces diagnostics, une fois rédigés pourront faire l'objet d'un partage avec les principaux partenaires. Les équipes seront attentives à la participation des jeunes lors de la construction de ce regard sur le territoire, notamment en organisant des temps de construction collective sous un format participatif.

Partenariat

Un partenariat peut être mis en place avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné pour des temps de présence communs et/ou pour coconstruire un diagnostic. A titre indicatif, ceux-ci peuvent être : l'Education populaire, les associations locales, les acteurs de la santé (MDA, CSAPA), la Mission locale, les acteurs de l'urgence sociale, la PJJ, les collectifs de travailleurs sociaux, l'Education nationale, les services de l'ASE,

etc. Il s'agit aussi des acteurs institutionnels tels que la Politique de la ville, PEDEC, CLSPD...

Critères d'évaluation

- ⇒ Moyenne de présence sociale (en temps de travail) pour les équipes éducatives.
- ⇒ Accompagnements issus des temps de travail de rue et présence sociale.
- ⇒ Orientations et mise en lien avec les partenaires (dont aides de première urgence).
- ⇒ Projets d'actions collectives issus des étapes de diagnostic.
- ⇒ Fonction de veille sociale effectivement exercée, notamment au travers des **Notes d'observations éducatives et sociales** (2 par an).
 - Typologie des risques repérés : risques routiers, sanitaires, réseaux sociaux...
 - Typologie des ressources disponibles.

Etat des lieux et diagnostic permanent



Illustration extraite du livret La prévention spécialisée, «Une vision co-construite» - 2025.

EXPRESSION ET PARTICIPATION DU PUBLIC

La participation de chaque jeune débute par sa libre-adhésion à l'accompagnement éducatif et doit se poursuivre par divers moyens que nous nous attachons à développer.

Constats

La participation et l'expression des publics accompagnés sont réelles et présentes dans les pratiques de prévention spécialisée. Elles restent toutefois majoritairement informelles, peu tracées et reposent sur la relation éducative basée sur la libre adhésion et le respect de la temporalité de chacun des jeunes. Leur lisibilité institutionnelle peut être hétérogène selon les services et représente un enjeu fort. De nombreuses modalités d'expression existent déjà : accompagnement individualisé avec co-construction du projet, actions collectives, supports participatifs (vidéos, groupes de parole, ateliers d'expression), bilans et retours d'expérience des jeunes, choix des supports de chantiers éducatifs...

Analyse

L'enjeu est de valoriser, structurer et rendre plus lisible cet existant, sans dénaturer les pratiques professionnelles, ni les relations éducatives telles qu'elles sont établies et menées en prévention spécialisée (critères HAS « individualiser les accompagnements » 1.6.1 à 1.6.3).

Les jeunes en situation ou en risque de marginalisation ont souvent le sentiment que leur avis ne peut pas être pris en compte. Les questionnaires permettent le recueil, le traitement et l'analyse des plaintes et réclamations, insatisfactions exprimées conformément aux critères d'amélioration continue de la qualité (3.12.1, 3.12.3).

Objectifs généraux

- ⇒ Renforcer la lisibilité et la prise en compte de la participation des publics dans les pratiques éducatives. Cette démarche s'inscrit dans une dimension éducative forte, visant l'exercice de leur citoyenneté.
- ⇒ Pour les jeunes accompagnés, augmentation du sentiment d'être écoutés et associés aux décisions qui les concernent (accompagnement individualisé) et/ou qui concernent leur quartier (dimension collective). Une approche qualitative est privilégiée plutôt qu'une logique de volume. (critères 1.5.1 à 1.5.3).

Objectifs opérationnels

- ⇒ Structurer des modalités simples de recueil de la parole (critères liberté d'opinion, de la dignité, de l'intimité et de la vie privée des jeunes 2.2.2 à 2.2.4).
- ⇒ Diversifier les supports d'expression des publics
- ⇒ Permettre une traçabilité adaptée aux pratiques
- ⇒ Valoriser les initiatives existantes sur les territoires

Modes opératoires

Recueil de la parole des publics

Mise à disposition d'outils simples et adaptables :

- ⇒ Questionnaires pour l'accompagnement individuel et les actions collectives, formats numériques possibles (QR code, Framafoms),
- ⇒ Possibilité de recueil oral avec une trace éducative. L'utilisation de ces outils reste non obligatoire et laissée à l'appréciation des professionnels.

Développement de supports d'expression diversifiés

- ⇒ Groupes de parole.
- ⇒ Supports vidéo.
- ⇒ Ateliers d'expression (éloquence, open mic, etc.).
- ⇒ Temps d'échanges collectifs formels ou informels. Ces modalités sont à adapter en fonction des dynamiques locales.

Expérimentation d'espaces de participation collective

- ⇒ Mise en place possible selon les territoires, de temps d'expression collective (critère libre expression 1.9) ou d'espaces de consultation des jeunes. Ces espaces doivent rester souples, non contraignants et adaptés aux spécificités de la prévention spécialisée.
- ⇒ Développement d'espaces de co-construction des contenus des actions collectives (sorties éducatives) et de projets collectifs (objets des chantiers éducatifs).

Information des publics

- ⇒ Mise à disposition d'une information indiquant que les supports de participation sont consultables sur demande, dans le respect des contraintes de confidentialité et des réalités de terrain.

Critères d'évaluation

- ⇒ Nombre de réponses effectives aux questionnaires (critère protection des données personnelles dans le cadre des supports utilisés 2.2.5, 2.2.7).
- ⇒ Nombre et types d'actions collectives issues de la parole des jeunes (critère participation, pouvoir d'agir, expression 1.7.2, 1.7.3, 2.2.6).
- ⇒ Nombre d'outils mobilisés (questionnaires, supports, etc.).
- ⇒ Retours qualitatifs des jeunes.
- ⇒ A l'analyse des réponses aux questionnaires, formulation de nouvelles propositions (critère co-construction avec le jeune 1.10).

tion avec le jeune 1.10).

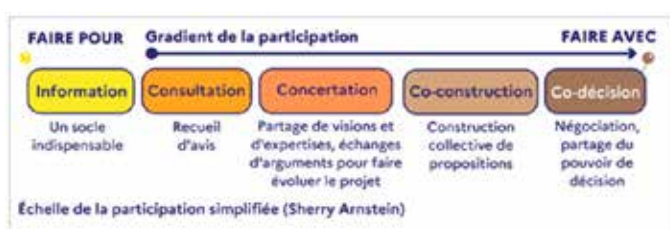
- ⇒ Exemples concrets de participation (vidéo, groupes de parole, etc.).

Points de vigilance

- ⇒ Respecter le principe de libre adhésion et de l'anonymat.
- ⇒ Éviter toute injonction ou systématisation, afin de préserver la relation éducative basée sur la relation de confiance.
- ⇒ Adapter les outils aux réalités de terrain, l'âge des jeunes.



**En fonction des situations,
l'échelle de participation est différente.**



QR code diffusé auprès des jeunes accompagnés par les équipes de prévention spécialisée sur l'ensemble du département.

Il permet d'accéder à un questionnaire, visant à recueillir le point de vue des jeunes sur les activités collectives auxquelles ils participent. Il peut s'agir d'un séjour ou d'une sortie éducative, d'une activité ponctuelle ou récurrente, une action dans un établissement scolaire, un chantier éducatif....



QR code diffusé auprès de l'ensemble des filles et garçons de 11 à 21 ans accompagnés par une équipe de prévention spécialisée Groupe addap13.

Il s'agit de recueillir leur point de vue quant aux modalités de mise en œuvre de leur accompagnement individualisé. C'est une des manières de les rendre acteurs et de prendre en compte leur avis afin d'adapter les pratiques aux besoins.

ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS INDIVIDUALISÉS

Eduquer et protéger sur la base de la libre-adhésion des jeunes

Constats et analyses concernant les jeunes de 11 à 21 ans

L'adolescence est une période complexe à vivre où les repères sont bouleversés. Les équipes éducatives travaillent avec les jeunes sur des difficultés qui peuvent concerner la scolarité, l'insertion sociale, professionnelle, la famille, la santé physique et mentale, des difficultés financières, de logement, etc. Ces jeunes pour certains sans demande initiale, sans projet peuvent adapter des conduites à risques (addictives, routières, délictueuses...), être en rupture avec les institutions (déscolarisation précoce par exemple) ne pas faire confiance aux adultes.

Une partie des familles est en difficulté face aux comportements de leurs enfants et sollicite l'aide des éducateurs. Il en va de même avec certains de nos partenaires qui ont des difficultés à établir un lien avec les adolescents. La précarité sociale et économique des jeunes et de leurs familles est un facteur aggravant des difficultés rencontrées et engendre un isolement, parfois des situations de non-recours. Certains des territoires sont dépourvus en équipements sportifs et de loisirs et/ou en proie à des difficultés d'occupations inappropriées des espaces publics (majoritairement du fait des réseaux de trafic) et confrontés à des épisodes de violences, ayant des impacts négatifs sur la confiance en soi et dans les autres, l'estime de soi et le sentiment de sécurité. L'attractivité des réseaux de trafics persiste, notamment chez les plus jeunes, isolés et en situation d'interruption de parcours.

Les phénomènes de mise en danger des jeunes (maltraitance, isolement, exploitation sexuelle, rupture familiale...) nécessitent repérages et actions dans le cadre de la protection de l'enfance.

Postures éducatives

L'accompagnement éducatif individualisé en prévention spécialisée est d'abord basé sur la libre-adhésion. Il est essentiel de protéger la vie privée et le caractère confidentiel des échanges pour construire la relation de confiance, sans pour autant occulter la mission de protection de l'enfance.

L'éducatrice est disponible pour rencontrer, souvent de manière informelle, il/elle doit expliciter sa mission et ses modalités de mises en place pour recueillir

l'adhésion. L'accompagnement éducatif est également fondé sur la demande formulée par le jeune et à partir de ce qu'il accepte, de ce qu'il souhaite faire. Le projet est construit sur la base des potentialités de chacun et non à partir de ses problématiques. Il s'agit aussi de veiller à garder le lien, la relation de confiance établie et agir dans un but de cohérence éducative et de continuité du parcours. La prévention spécialisée propose un accompagnement éducatif où l'adhésion permet la participation du jeune dans les décisions qui le concernent.

Objectifs généraux

- ⇒ Adopter une posture éducative respectant les principes de la prévention spécialisée : disponibilité, écoute bienveillante, absence de jugement, valorisation des capacités des personnes.
- ⇒ Nouer et garder des liens avec des jeunes éloignés des dispositifs et rétifs.
- ⇒ Mettre en place un accompagnement éducatif individualisé basé sur la libre-adhésion.
- ⇒ Observer pour prévenir les situations de danger ou de risques de danger et mettre en place le cas échéant les actions de protection nécessaires.
- ⇒ Accompagner vers le droit commun et mettre en place les relais pour la continuité et la cohérence éducative.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Être disponible, joignable, conserver des liens, rester à l'écoute.
- ⇒ Proposer des entretiens éducatifs (plus ou moins formalisés, à domicile, chez un partenaire...) et adaptés à chacun, en fonction de l'âge, de la situation.
- ⇒ Expliciter les codes et normes sociaux pour une émancipation et une autonomie des jeunes.
- ⇒ Mettre en oeuvre des actions éducatives visant les apprentissages sociaux (comportement, attitude, relations), en utilisant plusieurs types de supports y compris collectifs : sorties, séjours, chantiers, activités.
- ⇒ Expliciter les missions et rôles de la prévention spécialisée aux jeunes, aux partenaires et le cas échéant à sa famille, et ce autant de fois que nécessaire.

- ⇒ Maintenir et développer un dense réseau partenarial permettant les co-accompagnements, les relais et la continuité éducative. Travailler en réseau avec des professionnels qualifiés : soin, formation, emploi, logement, etc. en fonction des situations.
- ⇒ Alerter le partenariat, rédiger ou corédiger des informations préoccupantes et/ou signalements, demande de synthèse lorsque les situations l'exigent.
- ⇒ Orienter et passer les relais

Critères d'évaluation

- ⇒ Profil des jeunes accompagnés répartition par âge et genre, origine des contacts, taux de renouvellement des accompagnements.
- ⇒ Typologie des demandes exprimées /axes de travail mis en place.
- ⇒ Maintien ou réintégration dans un parcours d'insertion sociale.
- ⇒ Typologie des partenariats mis en place.
- ⇒ Protections mises en oeuvre dans les situations d'urgence, lien avec les services de protection de l'enfance du Département.

- ⇒ Lien avec les parents (rendez-vous, accompagnements physiques, mises en lien).
- ⇒ Compréhension et appropriation des risques encourus en tant que citoyens, parents ou non.
- ⇒ Soutien et étayage des parents qui en font la demande ou qui acceptent la proposition.
- ⇒ Orientation et mise en lien avec des interlocuteurs dédiés.
- ⇒ Maintien et développement des coopérations internes au Groupe addap13.

Partenariat

Liste non exhaustive : MDS, AEMO, AEMO-R, PJJ, MDPH, Education nationale (primaire et secondaire), Education populaire, associations locales, MDA, PAEJ, Mission locale, France Travail, organismes de formation, associations intermédiaires, professionnels de la culture, sport, médiation, soutien scolaire (PACQUAM), du sanitaire (hôpital, CMP, CSAPA en fonction des besoins...



L'accompagnement éducatif hors les murs

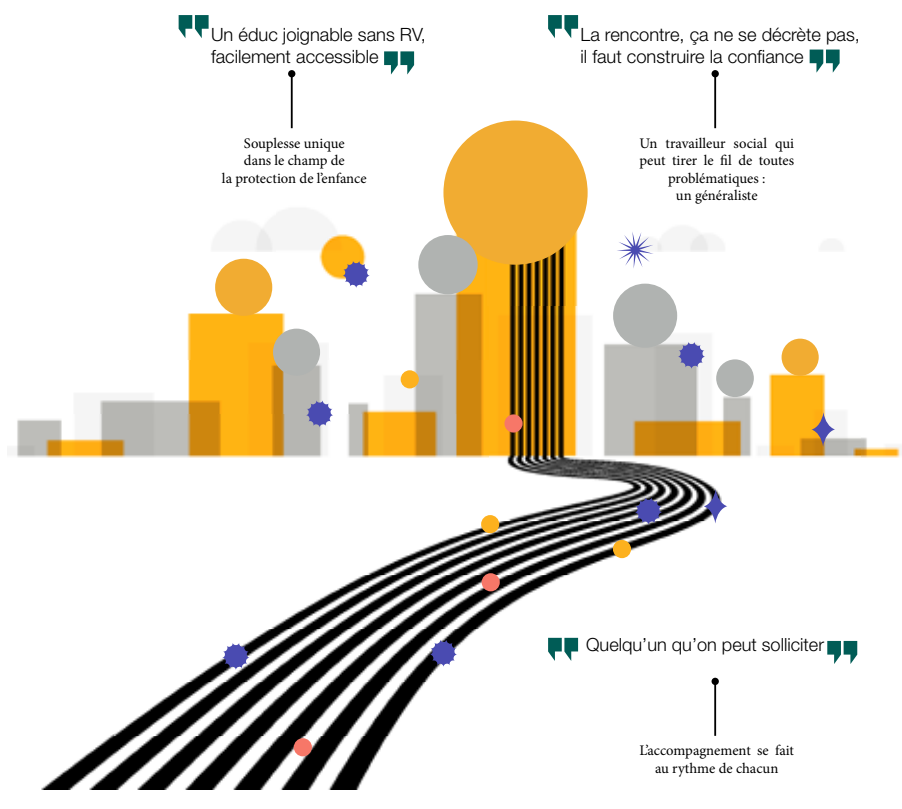


Illustration extraite du livret La prévention spécialisée, «Une vision co-construite» - 2025.

ACTIONS COLLECTIVES

Des supports éducatifs, dans et hors du quartier, qui permettent de travailler autant la dimension collective qu'individuelle.

Constats

L'adolescence est une période complexe, d'autant plus lorsque des difficultés de santé, familiales, sociales, économiques, de logement sont présentes. En prévention spécialisée, les équipes rencontrent des pré-adolescents, adolescents et jeunes majeurs qui ont parfois plusieurs types de difficultés à surmonter, celles-ci peuvent être :

- ⇒ Les prises de risques (engins motorisés, délits), les consommations précoces d'alcool et de drogues pouvant conduire à l'addiction.
- ⇒ Utilisation inappropriée et dangereuse des réseaux sociaux.
- ⇒ L'attractivité des réseaux de trafic comme vecteur d'une réussite supposée.
- ⇒ L'absence ou la perte de confiance dans les adultes et les institutions, engendrant des positions de réticence, de retrait, d'impossibilité de s'inscrire dans les dispositifs de droit commun.

Analyses

Les actions collectives sont un vecteur d'adhésion, en particulier à l'adolescence. Elles permettent de travailler des dimensions complexes d'une manière ludique (animation de pied d'immeuble), engagée (nettoyage d'un espace public), détournée (ciné-débat, exposition). Dans tous les territoires, il y a une forte demande des jeunes de « sortir » du quartier. De plus, la dynamique de groupe participe à l'atteinte des objectifs éducatifs : se réguler, respecter les règles, les autres, coopérer... Ce sont des supports à la relation éducative permettant de renforcer le lien avec l'ensemble des enfants, adolescents et leurs familles.

Les habitants (adultes et jeunes) expriment leur adhésion aux propositions d'animations collectives structurées. Nous constatons une forte fréquentation dans les activités de pied d'immeubles, les fêtes de quartier mises en place par nos équipes, celles du service Prévention par le sport et/ou les partenaires locaux.

Objectifs généraux

- ⇒ Développement du pouvoir d'agir des jeunes et parents placés dans un rôle de parties prenantes de ces actions.

- ⇒ Développement de compétences psychosociales des jeunes concernés.
- ⇒ Amélioration de l'image de la jeunesse chez les adultes et inversement.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Socialisation et intégration des règles de vie collective.
- ⇒ Amélioration de l'accès au droit commun (inscription dans un club, une activité culturelle...).
- ⇒ Amélioration de la confiance en soi, dans les autres et les institutions.
- ⇒ Découverte et expérimentations dans un environnement éducatif et sécurisé.
- ⇒ Expérimentation de la position d'acteur de ses projets et prise de responsabilité par les jeunes.

Modes d'actions proposés en 2027

- ⇒ Construction autant que possible, avec les groupes d'adolescents, des contenus, afin qu'ils soient en position d'acteurs.
- ⇒ Propositions de supports éducatifs à dimension sportive, culturelle, citoyenne, prenant des formes variées : sorties, séjours, ateliers débats, animation de pied d'immeuble.
- ⇒ Organisation de débats thématiques : santé, égalité filles/garçons, réseaux sociaux, etc.
- ⇒ Nous favoriserons les actions visant l'accès au sport, et poursuivrons les accompagnements pour l'accès à des clubs sportifs, et la culture (musées, théâtres, spectacles, cinéma, concerts).
- ⇒ En pied d'immeuble, le travail aura lieu le plus possible en partenariat. Il s'agira de proposer, participer et soutenir des temps conviviaux (kermesse) ou sportifs (olympiades de quartier) pour un usage positif d'espaces parfois sous-utilisés afin d'en viser une appropriation positive.
- ⇒ Ces supports favorisent le lien avec les familles : rencontres autour des autorisations parentales pour les sorties, échanges informels sur les espaces publics lors des animations.

Le + : Les équipes de prévention spécialisée à Marseille travaillent en lien avec les équipes d'éducateurs sportifs du service Prévention par le sport autour de la mise en oeuvre régulière d'activités en pied d'immeuble.

Partenariat

Liste non exhaustive : Education nationale, Education populaire, associations locales, fédérations sportives, acteurs culturels, partenaires institutionnels, acteurs de la santé....

Critères d'évaluation

- ⇒ Nombre et type d'actions collectives mises en place.
 - Thématiques : santé, insertion, loisirs, etc.
 - Sorties, séjours, animations de pied d'immeuble, groupe récurrent, etc.
- ⇒ Modalité de construction avec les jeunes / à l'initiative des jeunes, importance de leur participation (préparation, déroulement, bilan).
- ⇒ Modalité de travail avec les partenaires.
- ⇒ Modalité de mobilisation et d'implication des familles.
- ⇒ Amélioration du climat du quartier : retour des habitants, des jeunes et des partenaires (Notes d'observations éducatives et sociales).

BASE DE PLEIN AIR DU FRIOUL

Outil de la prévention spécialisée, ouvert à l'ensemble des services Groupe addap13.

L'ancienne capitainerie et infirmerie, a été rénovée à partir de 1979 grâce à des chantiers éducatifs. Cet équipement unique en son genre, peut accueillir à la journée, les jeunes accompagnés par les différentes équipes du Groupe. En premier lieu les sept services de prévention spécialisée, mais aussi par le service AEMO-R, la Mecs MNA, la MECS APA, le pôle Pauvreté et inclusion sociale.

L'objectif est d'offrir un support d'activités collectives pour partager une journée avec les jeunes, parfois les partenaires et/ou les parents et de travailler la relation éducative et le lien de confiance. Les propositions sont de plus en plus centrées sur l'éducation à l'environnement, le respect des règles et le vivre ensemble (humain, faune et flore) dans les meilleures conditions.

Nous proposons des supports adaptés aux saisons et à la météo :

- ⇒ **Aut printemps** : Balades éducatives de découverte des plus de 250 variétés de plantes avec un intérêt particulier pour la vingtaine d'espèces rares et fragiles. Nous abordons la préservation de l'environnement, les cycles de croissance des plantes, les bases de l'écologie, observons les goélands lors de la période de nidification. Nous proposons aussi, des balades tournées sur l'histoire du Frioul et de Marseille, en visitant les forts militaires du 18^e siècle, les bâtiments de la quarantaine du 17^e siècle et utilisons la salle pédagogique de la base.
- ⇒ **L'été** : Renforcée par les éducateurs sportifs du Groupe addap13, l'équipe accueille 40 jeunes par jour. Baignade, Tremp'eau, Slackline, kayak, stand-Up-Paddle, randonnée palmée-apnée, apprentissage de la natation et jeux à terre sont autant d'activités mises en place.
- ⇒ **L'automne** : en septembre et octobre, nous accueillons les scolaires, primaire, collège et lycée avec les éducateurs de prévention spécialisée, en temps de cohésion de classe ou d'intégration pour les 6^e par exemple.
- ⇒ **L'hiver** : les conditions climatiques nous ramènent à l'intérieur pour l'entretien du matériel et du bâtiment. Nous accueillons les éducateurs de prévention spécialisée et les jeunes pour des chantiers éducatifs. C'est aussi le temps d'échanges et de construction des projets avec les équipes éducatives.
- ⇒ **Les vacances scolaires d'avril et d'octobre** : ces temps intersaison sont dédiés à l'accueil des groupes de remobilisation scolaire et ceux traitant des conduites à risque de l'adolescence.

Chaque journée d'accueil fait l'objet d'une discussion entre l'équipe encadrante et les participants pour proposer des activités en lien avec les projets éducatifs. Nous nous attachons à être au plus près des besoins du public pour offrir un accueil de qualité. Certains groupes sont constitués de parents et d'enfants/adolescents, le programme est alors adapté.

Nous accompagnerons la formation de salariés aux diplômes d'Etat permettant d'encadrer des activités sportives et aquatiques. En effet, leur détachement permet de maintenir une forte continuité éducative auprès des jeunes et de pallier les difficultés grandissantes de recrutement de saisonniers.

PARTENARIAT EN PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Constats

Les évolutions des territoires, la complexité des situations rencontrées par les jeunes et leurs familles ainsi que la diversité des acteurs mobilisés rendent indispensable le développement pérenne du partenariats. En prévention spécialisée, ce dernier constitue un levier essentiel pour construire des réponses adaptées aux besoins repérés sur les territoires. Il permet de croiser les regards, d'apporter une diversité des compétences qui s'inscrit aussi bien avec les partenaires institutionnels que les acteurs locaux, dans une logique de coopération au service des parcours des jeunes. Les relations partenariales supposent un travail dans la durée, elles sont construites, entretenues afin de tenir compte des évolutions des territoires, des besoins repérés et des changements d'interlocuteurs.

Analyses

Le travail partenarial se constitue lors du travail d'implantation des professionnels, et sur la base d'un diagnostic de territoire. Il nécessite des temps de rencontres, formels et informels, afin de créer du lien et permettre la création d'actions communes. La formalisation des certaines coopérations partenariales, grâce à des conventions permet la continuité du partenariat en cas de changement de professionnels. Cependant, le travail sans convention permet d'avoir une certaine souplesse dans le cadre spécifique de la mission de prévention spécialisée.

La mise à jour de la cartographie des partenaires ainsi que le développement d'une traçabilité dans Traject contribuent à renforcer la lisibilité des dynamiques partenariales.

Objectifs généraux

- ⇒ Renforcer les coopérations entre les acteurs intervenant auprès des jeunes, des familles et dans les

territoires.

- ⇒ Favoriser la coordination des interventions afin d'améliorer la continuité des parcours.
- ⇒ Valoriser les ressources du territoire et les compétences des différents partenaires.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Consolider les espaces de concertation, de coordination et de coopération.
- ⇒ Favoriser une meilleure connaissance des missions et des compétences des partenaires.
- ⇒ Formaliser les coopérations lorsque cela apparaît pertinent afin d'en assurer la continuité.
- ⇒ Renforcer les coopérations internes du Groupe addap13.
- ⇒ Améliorer la traçabilité des partenariats dans Traject
- ⇒ Maintenir une cartographie actualisée.

Modes d'actions proposés en 2027

- ⇒ Consolider les dynamiques partenariales et organiser des temps de rencontre réguliers avec les partenaires
- ⇒ Développer des actions communes répondant aux besoins identifiés sur les territoires et des jeunes
- ⇒ Mettre à jour régulièrement la cartographie des partenaires ainsi que les données renseignées dans Traject.

Critères d'évaluation

- ⇒ Nombres et type de partenaires dont nombre de conventions en cours.
- ⇒ Nombres d'actions liées à la concertation.
- ⇒ Nombre de coordinations organisées avec les partenaires.
- ⇒ Nombre d'actions avec des partenaires menées.
- ⇒ Niveau d'actualisation de la cartographie des partenaires.



LES GRANDS AXES DE TRAVAIL

PROMOTION DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Constats

Le déficit d'offres d'accès aux soins psychiques, somatiques et de suivi médical (absence de médecin traitant) obère la possibilité pour certains jeunes à s'inscrire dans les dispositifs existants et/ou démarche de soin, par méconnaissance, réticence, éloignement. De la même façon, les actions de sensibilisation, de prévention et de réduction des risques sont en recul. Les habitants, adultes comme jeunes, expriment des sentiments d'isolement, une perte de confiance, des situations de souffrance psychique ainsi que des besoins accrus de soutien et d'accompagnement. Les situations de précarité économique et sociale sont également en augmentation, générant des difficultés d'accès aux droits et aux soins. Les équipes éducatives constatent des difficultés d'accès aux droits et aux soins concernant les jeunes (11/21 ans) et les familles. Les conduites à risques adolescentes (consommation d'alcool, drogues, tabac, protoxyde d'azote, risques routiers...) semblent survenir plus précocement. Certains jeunes rencontrent de telles situations de fragilité psychique et/ou de souffrance que ces dernières peuvent engendrer des prises de risques, des mises en danger (consommations de produits dangereux, pensées suicidaires).

Analyses

La santé est une condition indispensable et préalable à la possibilité de s'insérer et/ou se maintenir dans une dynamique porteuse. Au moment où les problèmes et les besoins de santé sont en augmentation les ressources mobilisables sont en nette baisse : manque de médecins traitants, de spécialistes, d'actions de prévention.

Dans ce contexte, la connaissance des ressources existantes, l'identification de partenaires mobilisables et le développement d'un travail partenarial structuré apparaissent essentiels pour répondre aux besoins croissants des jeunes. Les actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé à destination des adolescents constituent des leviers essentiels pour favoriser l'adhésion aux soins, développer les compétences psychosociales et prévenir les conduites à risques.

Objectifs généraux

- ⇒ Contribuer à un meilleur accès au droit commun (accès aux soins, administratif...).
- ⇒ Renforcer les compétences psychosociales des jeunes afin de favoriser leur bien-être, leur estime de soi et leur capacité à prendre soin d'eux-mêmes.
- ⇒ Meilleure connaissance des ressources et des dispositifs de soutien dans l'accès à la santé, aux soins, à la prévention.
- ⇒ Evolution des représentations sur les sujets autour du bien-être et sur les structures d'accompagnement.
- ⇒ Faciliter l'accès à l'information, aux dépistages et aux soins.
- ⇒ Stimuler l'innovation et la créativité, en encourageant les initiatives locales et en favorisant les partenariats entre les acteurs de la santé, de l'éducation, du social.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Faciliter l'accès des jeunes et de leurs familles aux droits, aux soins et aux dispositifs de santé de droit commun.
- ⇒ Consolider et développer les dynamiques partenariales autour des enjeux de santé.
- ⇒ Inclure la dimension de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé dans les actions collectives.
- ⇒ Consolider et développer les dynamiques partenariales autour des enjeux de santé.

Modes opératoires

- ⇒ Consolider les dynamiques partenariales et renforcer les compétences des professionnels afin d'améliorer le repérage des vulnérabilités, l'orientation des jeunes et la coordination des accompagnements.
- ⇒ Accompagner les jeunes et leurs familles dans l'accès aux droits, aux soins et aux dispositifs de santé, à travers le repérage des besoins, le soutien aux démarches et l'orientation vers les structures adaptées.
- ⇒ Mobiliser les actions éducatives collectives comme supports de sensibilisation à la santé, notamment à travers les activités sportives, culturelles ou de remobilisation

- ⇒ Développer des espaces d'expression et de dialogue permettant d'aborder les questions de santé, de bien-être et les problématiques rencontrées par les adolescents.
- ⇒ Assurer une veille continue sur les besoins des jeunes et contribuer au relais des problématiques repérées auprès des partenaires concernés
- ⇒ Nature des problématiques de santé repérées ou exprimées par les jeunes et les familles dans le cadre des accompagnements éducatifs.
- ⇒ Nombre de professionnels ayant bénéficié d'actions de formation ou de sensibilisation sur les thématiques de santé, prévention ou repérage des vulnérabilités.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs

- ⇒ Nombre de jeunes et de familles accompagnés dans l'accès aux droits, aux soins ou aux dispositifs de santé.
- ⇒ Nombre et types d'actions collectives mises en place, en partenariat ou à l'initiative des équipes éducatives.
- ⇒ Nombres et types de partenaires mobilisés (conventions, protocoles, orientations).

Partenariat

Liste non exhaustive : Education nationale- Education populaire - Associations (dont Planning familial...), fédérations sportives, Partenaires institutionnels (Atelier Santé ville), de la prévention (CDAD), de l'addictologie (CSAPA, CJC...), hôpital (service social, Pass, APHM, ARS, Césam13), CMP, Services de santé au travail (chantiers éducatifs), MDS, Partenaires institutionnels.



Support diffusé auprès des jeunes, notamment ceux qui participent aux actions mises en place par le service Prévention par le Sport (UST, HTS) afin de faciliter leur accès aux soins.

SOUTIEN À LA SCOLARITÉ

Constats

Les difficultés scolaires persistent et semblent étroitement liées aux conditions de vie des enfants et adolescents concernés. Des situations de décrochage scolaire apparaissent parfois dès le primaire, souvent associées à des troubles des apprentissages, des problèmes de comportement (incivilités, violences, harcèlement, conduites à risque) ou à des situations de violence. Cet ensemble engendre des difficultés de projection, de construction d'un parcours scolaire et professionnel pour ces jeunes qui disent, comme une partie des parents, manquer d'informations et de lisibilités sur les dispositifs d'orientation, de formation, alternatifs. Les équipes constatent en suivant, des difficultés dans les démarches d'orientation et de recherche de stage (méthodologie, posture, compréhension des enjeux), accrues par la non-maitrise des outils numériques (Parcoursup et Pronote). Les dispositifs adaptés de prévention du décrochage sont inégalement accessibles selon les territoires. Dans ce contexte, les équipes de prévention spécialisée sont régulièrement sollicitées par les partenaires, notamment l'Éducation nationale et les acteurs de l'Éducation populaire. Ces constats soulignent la nécessité de renforcer les dynamiques partenariales avec l'Éducation nationale afin de favoriser la continuité et la poursuite des parcours scolaires des adolescents. Ces difficultés peuvent fragiliser les parcours et la capacité des jeunes à se projeter dans leur avenir scolaire et professionnel. Les périodes de transition, notamment entre le CM2 et la 6^e ou entre la 3^e et la seconde, constituent des moments particulièrement sensibles, durant lesquels certains jeunes rencontrent des difficultés d'intégration ou d'adaptation..

Analyses

L'école et le collège constituent des lieux essentiels d'apprentissage, de socialisation et de construction de repères. Toutefois, les codes et les règles qui y sont attendus peuvent parfois être éloignés de l'environnement privé du jeune. Ces écarts peuvent générer des incompréhensions ou des tensions et fragiliser sa place dans son parcours scolaire. Certains jeunes peuvent alors être réduits à leurs difficultés, au risque de limiter leur implication dans leur propre parcours. Les troubles du comportement, les difficultés d'apprentissage ou d'adaptation peuvent apparaître dès le primaire et se cumuler avec des contextes familiaux et sociaux complexes. Face à l'accumulation de ces difficultés, certains perdent progressivement le sens de

leur scolarité, notamment au collège, et peuvent entrer dans une dynamique de décrochage. L'éloignement de l'école peut alors renforcer leur exposition à d'autres risques, notamment l'influence des réseaux de trafic. Il apparaît donc essentiel de proposer un accompagnement personnalisé et construit avec le jeune, en tenant compte de sa situation dans sa globalité. Les actions de remobilisation menées avec les établissements peuvent offrir un espace de répit et favoriser une reprise progressive de l'investissement scolaire. Le travail avec les familles, les équipes éducatives, les professionnels de santé et les éducateurs contribue également à mieux comprendre les situations et à construire des réponses adaptées.

Objectifs généraux

- ⇒ Favoriser le maintien dans la scolarité et la continuité des parcours des jeunes.
- ⇒ Prévenir les situations de décrochage et favoriser la remobilisation des jeunes rencontrant des difficultés scolaires.
- ⇒ Renforcer la place du jeune dans son parcours et sa capacité à se projeter et améliorer l'articulation entre le jeune, sa famille, l'établissement scolaire et les acteurs de son territoire.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Développer des actions individuelles et collectives favorisant la remobilisation, la prévention du décrochage et la réussite éducative.
- ⇒ Renforcer le lien avec les familles et leur implication dans le parcours scolaire du jeune.
- ⇒ Consolider les coopérations avec l'Éducation nationale et les partenaires intervenant autour de la scolarité.

Modes d'action proposés en 2027

- ⇒ **Présence sociale aux abords et au sein des établissements** (principalement des collèges) : Maintenir une présence régulière, afin de favoriser la rencontre avec les jeunes et le lien avec les équipes éducatives. Selon les partenariats, cette présence pourra avoir lieu au sein des établissements à travers des ateliers, des actions collectives ou des temps d'échanges.
- ⇒ **Accompagnements éducatifs individuels** des jeunes dans leur parcours scolaire et les démarches d'orientation (recherche de stage, apprentissage, CIO, Pronote, Parcoursup). Ces accompagnements s'appuient sur des temps individuels et un travail de

lien avec les familles et les professionnels de l'Éducation nationale. Ils peuvent concerner les élèves temporairement exclus, en partenariat avec les établissements et les associations locales.

- ⇒ **Actions éducatives collectives** : Développer, sur ou hors temps scolaire, des actions de remobilisation et de responsabilisation, des ateliers ludiques, culturels, d'écriture ou d'éloquence, des actions de sensibilisation, des sorties éducatives, culturelles, sportives ou citoyennes, des journées de cohésion ou de l'aide aux devoirs. Ces actions peuvent s'inscrire dans des dispositifs spécifiques tels que les classes relais ou les micro-collèges.
- ⇒ **Actions en lien avec l'Éducation nationale** : Poursuivre les temps de concertation et la participation aux instances et dispositifs : cellules de veille, GPDS, École ouverte, « Préparons la rentrée », mesures de responsabilisation, accueil des élèves temporairement exclus, classes relais, 3ème Prépa-métiers ou Parcours Avenir. Des interventions peuvent également être construites avec les établissements autour du harcèlement, de l'adolescence, de la citoyenneté, des conduites à risques ou du décrochage scolaire.
- ⇒ **Renforcement du maillage coopératif** : Renforcer l'identification de la prévention spécialisée par les jeunes et leurs parents ainsi que les coopérations avec les acteurs présents dans les établissements.

Les liens entre les équipes de médiation collège et lycée et la prévention spécialisée seront notamment soutenus par des projets communs et des temps de présence partagés. La participation de la prévention spécialisée aux stages de responsabilité parentale organisés au tribunal de Marseille sera également maintenue.

Critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs

- ⇒ Nombre de jeunes et de familles accompagnés sur cette thématique.
- ⇒ Nature des problématiques de scolarité exprimées par les jeunes dans le cadre des accompagnements éducatifs.
- ⇒ Nombre et types d'actions collectives mises en place.
- ⇒ Nombres et types de partenaires mobilisés (conventions, protocoles...).

Partenariat

Liste non exhaustive : Education nationale- Education populaire - associations (dont Planning familial...), partenaires institutionnels, de la prévention (CDAD), de l'addictologie (CSAPA, CJC...), hôpital (service social, Pass, APHM, ARS, Césam13), CMP, MDS...

L'intervention de prévention spécialisée autour de la scolarité

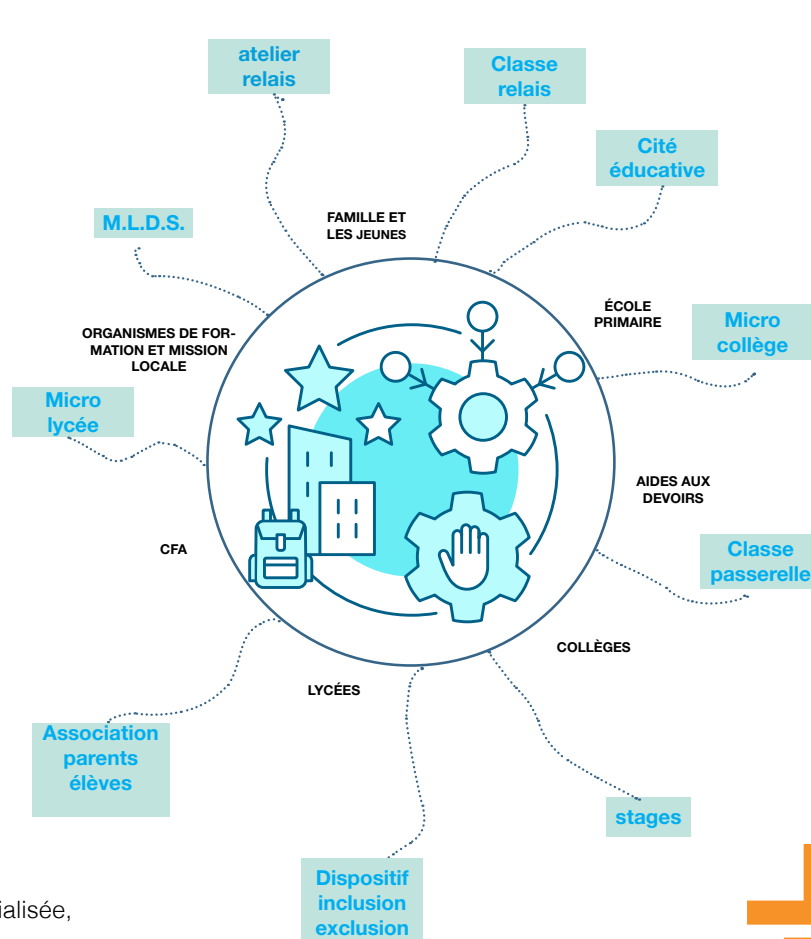


Illustration extraite du livret La prévention spécialisée, «Une vision co-construite» - 2025.

CHANTIERS ÉDUCATIFS

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Constats

Une part importante des jeunes de plus de 16 ans accompagnés par les équipes de prévention spécialisée est en situation de rupture scolaire et sans qualification. Ces derniers cumulent le plus souvent d'autres freins à l'emploi : mobilité, santé, administratif... Pour 13% des demandes initiales dans les accompagnements éducatifs, la question de l'emploi et de la formation est formulée.

Les jeunes ainsi en rupture, manquent de confiance en eux, méconnaissent leurs compétences.

Les réseaux d'économie parallèle, dont le trafic de stupéfiants, peuvent avoir un aspect attractif pour des adolescents en situation de désaffiliation. Les équipes éducatives comme les services de l'Etat et les partenaires associatifs locaux constatent le développement massif des systèmes d'emprise (exploitation sexuelle et/ou réseaux de stupéfiants) en lien direct avec l'augmentation de situation de précarité sociale et économique.

De nombreux sites où les équipes interviennent présentent des carences dans les aménagements publics, s'ils sont existants ils sont parfois sous-utilisés, délaissés..

Analyse

Les jeunes sans projet, sans demande, décrocheurs peuvent devenir « invisibles » et ne sollicitent pas ou plus les services de droit commun, cependant ils sont présents dans les espaces où les équipes éducatives exercent et un premier lien peut être ainsi créé. Le chantier éducatif rémunéré est un outil indispensable et spécifique à la prévention spécialisée qui permet de travailler plusieurs dimensions de manière intense dans un temps assez réduit. Les jeunes en rupture sociale ont des besoins de réassurance importants passant notamment par un accompagnement éducatif personnalisé, à leur rythme.

Les quartiers de vie des jeunes et d'intervention de nos publics représentent des opportunités de mise en place de chantiers éducatifs supports des accompagnements éducatifs mais aussi de développement de la dynamique partenariale. Le cadre de vie a un impact sur le sentiment de bien-être des occupants.

Objectif général

- ⇒ Renforcer la lisibilité et la prise en compte de la participation des publics dans les pratiques éducatives. Cette démarche s'inscrit dans une dimension éducative forte, visant l'exercice de leur citoyenneté.
- ⇒ Pour les jeunes accompagnés, augmentation du sentiment d'être écoutés et associés aux décisions qui les concerne (accompagnement individualisé) et/ou qui concernent leur quartier (dimension collective).
- ⇒ Une approche qualitative est privilégiée plutôt qu'une logique de volume.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Amélioration de l'image de soi par l'investissement dans des actions visant le « bien commun ».
- ⇒ Mise en oeuvre de chantiers dans les sites d'intervention (pied d'immeuble) et hors sites.

Modalités opératoires

Travail de rue et présence sociale maintenus et développés, afin d'entrer en lien avec les jeunes « invisibles » et amorcer la demande de leur part et les propositions de la part des équipes éducatives. Le travail de rue est la modalité la plus pertinente de repérage de sites pour déployer du chantier éducatif. La présence sociale permet de construire dans le temps, des idées de chantiers avec les jeunes et les partenaires. Possibilité de partager des temps de présence sociale avec les structures d'accompagnement à l'insertion et à l'emploi.

Implication des jeunes dans l'ensemble de la démarche. Ceci passera par la mise en place d'un livret de chantier pour chaque jeune participant à ce type d'action. Ce document permet de laisser une trace des démarches mises en oeuvre, de faire un point avant et après et peut être transmis notamment à la Mission locale. Chaque jeune se verra proposé de contribuer à l'amélioration continue de notre démarche, en donnant son avis via un questionnaire (en ligne).

Poursuite du développement de ressources pour chaque jeune, car l'insertion sociale réussie ne peut advenir que dans un contexte où la personne a pu développer son propre réseau (Mission locale, organismes de formations...).

Sensibilisation des jeunes à la citoyenneté et à l'environnement, cet axe est en lien direct avec le projet de service 2025-2031 d'une part et s'inscrit dans la dimension plus globale de la préservation de l'environnement d'autre part. Les équipes seront attentives à mettre en place des chantiers éducatifs à forte valeur d'utilité sociale et locale dans un but de contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Inscrire les chantiers éducatifs rémunérés dans des dynamiques partenariales locales et institutionnelles. Ceci permet de procéder et/ou participer à des concertations préalables avec les habitants dont les jeunes, les associations de résidents et les partenaires sur la nature des chantiers et/ou des actions citoyennes, puis à la réception des travaux et aux bilans.

Critères d'évaluation

⇒ Déploiement effectif du livret de chantier et teneur du retour des jeunes (y compris à partir du questionnaire de recueil du point de vue des jeunes et accessible en ligne).

- ⇒ Nombre et types d'actions de chantiers éducatifs mis en place ; qualité de l'implication des jeunes dans le projet, la structuration, le déroulement et le bilan de chaque action de chantier.
- ⇒ Nombre de jeunes inscrits pour un chantier, nombre ayant mené l'action à son terme, nombre de jeunes accédant à un dispositif de droit commun après le chantier (à 6 mois).
- ⇒ Nombre et durabilité de l'accès à un parcours emploi/formation dans le droit commun. Evolution des situations administratives – accès au droit commun (à 6 mois).
- ⇒ Découverte de gestes techniques et de métiers en fonction des thèmes de chantiers.

Type de partenaires impliqués

A titre indicatif, les partenaires peuvent être : les acteurs institutionnels dont les acteurs de la Politique de la Ville, la Mission locale, les associations locales (dont les associations de locataires), les associations intermédiaires, les bailleurs sociaux, les structures culturelles, etc.

Le chantier éducatif : couteau suisse de l'intervention



Illustration extraite du livret La prévention spécialisée, «Une vision co-construite» - 2025.

TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Constats

Des familles expriment aux équipes éducatives de la souffrance (personnelle et/ou familiale), des difficultés relationnelles avec leurs enfants et adolescents, dans certains cas des difficultés à poser un cadre sécurisant et cohérent dans et hors du domicile. Une partie des familles rencontre des difficultés à s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants, à comprendre les attendus scolaires et les dispositifs de suivi (notamment numériques). Des incompréhensions du fonctionnement des institutions et un sentiment d'éloignement peuvent être énoncés comme source de ces difficultés. Par ailleurs, les adolescents utilisent massivement les réseaux sociaux, qui sont des espaces non partagés avec leurs parents et au travers desquels ils peuvent s'isoler et se mettre en danger.

Nos équipes constatent une tendance à l'augmentation des situations de violences intrafamiliales, de conflits et de rupture. Par ailleurs, les espaces d'échanges et de soutien à destination des parents sont parfois absents des quartiers d'intervention.

Une partie des familles sollicite les éducateurs lorsqu'elles en ressentent le besoin, notamment autour de la scolarité. D'autres au contraire expriment des représentations négatives quant aux dispositifs d'aide.

Les partenaires, tels que l'Education nationale, l'Education populaire, les MDS, les associations locales partagent ces constats du besoin de soutien aux parents dans la résolution des difficultés rencontrées par les enfants.

Analyse

Les parents sont des partenaires associés systématiquement à l'accompagnement de leur(s) enfant(s). Cependant, nous observons une augmentation de la difficulté de mobilisation des parents. Certains se sentent dépassés par l'évolution de leurs enfants et ont besoin d'être rassurés afin de confirmer leur statut de parent. Les conditions de vie dans les quartiers et communes d'interventions semblent pour partie au moins se tendre et accroître les difficultés des jeunes et des familles. Des tensions intrafamiliales (conflits parentaux liés ou non aux enfants, entre parents-enfants, conflits dans les fratries...) qui se sont cristallisées ; l'absence de solutions, le sentiment d'impuissance, les situations

de précarité et l'absence de ressources mobilisables peuvent faire naître des incompréhensions, de la violence, des ruptures. Parfois, les familles des jeunes sont isolées socialement et n'ont pas d'interlocuteurs dédiés.

Le développement massif des outils numériques modifie les sociabilités, accentue la distance entre parents et enfants et constitue un facteur de risque (emprise, harcèlement).

La complexification des démarches, la précarisation de certaines familles (conditions de vie, situation économique...) fragilisent les parents dans leur fonction.

Objectifs généraux

- ⇒ L'intervention de prévention spécialisée doit constituer une ressource disponible pour les parents, y compris en amont de situations de crise.
- ⇒ Le soutien à la parentalité est un axe majeur à développer et ce dès le CM2.
- ⇒ Mieux identifier la place de chaque intervenant auprès de la famille pour une intervention transversale cohérente et complémentaire.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Mise en projet de chacun dans la famille, au travers d'objectifs et d'accompagnements alliant soutien à la levée des freins et soutien au positionnement des parents.
- ⇒ Renforcer le maillage autour des adultes en tant que parents.
- ⇒ Permettre aux élèves et parents d'être plus à l'aise dans les démarches en lien avec l'insertion sociale et professionnelle en les aidant à en décoder les mécanismes.

Modes d'actions proposés en 2027

- ⇒ Prise en compte de l'ensemble des membres des familles dans les relations éducatives établies par les équipes, par la proposition de temps d'échanges informels, de rencontres, d'entretiens (parents, enfants, parents/enfants).
- ⇒ Développement du réseau partenarial d'acteurs dédiés à l'accompagnement des adultes, en vue d'une mise en lien des parents.
- ⇒ Développement et participation des équipes éduca-

tives avec les partenaires locaux d'actions collectives, de type **Café parents**.

- ⇒ Soutien de l'implication des parents dans des actions (ponctuelles ou récurrentes) dans leur quartier (fête, kermesse, dans l'association de parents d'élèves...).
- ⇒ Renforcer les supports d'identification des équipes de prévention spécialisée comme personnes ressources : intervention dans les classes, présence dans l'établissement, rencontre des parents, travail de rue et présence sociale ciblés.

Critères d'évaluation

- ⇒ Nombre de familles en lien avec l'équipe et typologie des problématiques travaillées.
- ⇒ Investissement des familles dans des actions locales (participation animations de quartier, bénévolat.).

⇒ Typologie et qualité des relations partenariales autour du soutien aux parents (dont conventions, protocoles d'accord, projets communs).

⇒ Nombre et type d'accompagnements des familles vers des partenaires dédiés à l'accompagnement des adultes/parents.

Partenariat

Liste non exhaustive : Partenaires institutionnels, Education nationale, MDS, MDA, CJC, associations locales (associations de parents d'élèves, d'habitants), Education populaire (ACELEM, Aide aux devoirs), AEMO, AEMO-R...

Etre et faire avec les différents acteurs du quartier

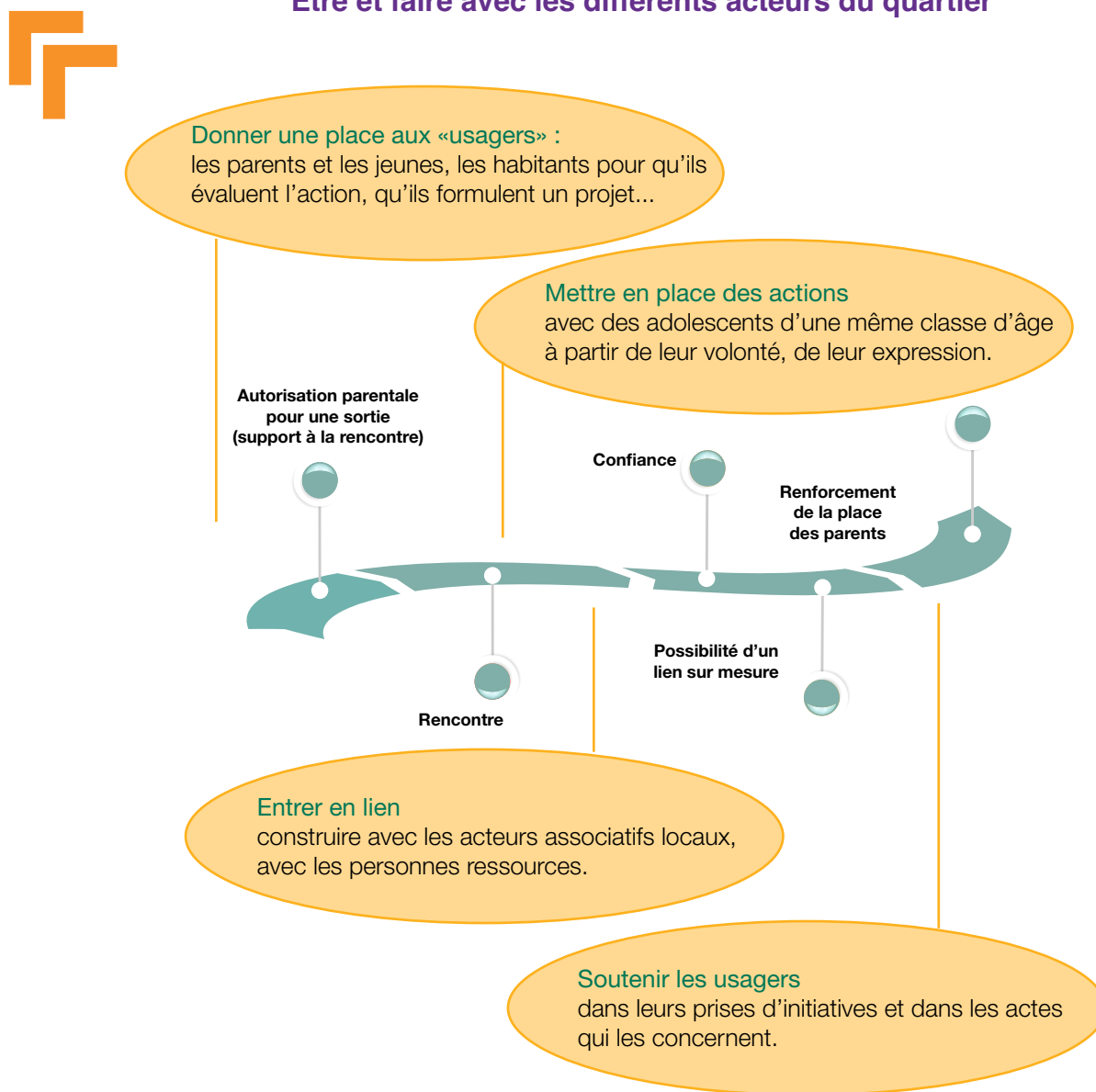


Illustration extraite du livret La prévention spécialisée, «Une vision co-construite» - 2025.



**DÉCLINAISONS
STRATÉGIQUES
PAR SERVICE**



Service Marseille centre

Responsables : Eric Sanchez, Linda Choulak, Laurent Le Gal
Administratif : Zoubida Kahla.
27 ETP éducatifs de prévention spécialisée (Aide sociale à l'enfance)
Base de service : 7 rue des chapeliers, 13001 Marseille.
Contacts : 04-91-33-60-83, service.centre@addap13.org

SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

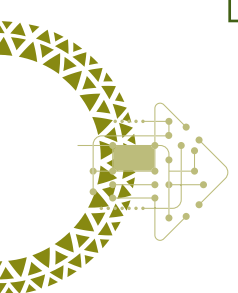
Secteur Hyper Centre : Belsunce, Racati, Turenne, Les Carmes, Porte d'Aix, Noailles, Cours Julien, La Plaine, Joliette, Panier.

Littoral : Tour Bel Horizon, Saint Lazare, Bellevue, Félix Pyat, Fonscolombes, Belle de Mai, Saint Mauront, Kléber.

Grande soirée : Belsunce, Porte d'Aix, Noailles, Cours Julien, les Carmes, Turenne, Tour Bel Horizon, Racati, Saint Lazare, Joliette, Panier, Kléber, Belle de Mai, Bellevue, Félix Pyat, Fonscolombes, boulevard National.

Sur l'ensemble des secteurs d'interventions, la dégradation des conditions de vie se poursuit et s'accompagne d'une augmentation de la précarité, des situations de pauvreté qui concernent les adultes comme les jeunes et les enfants. Les conditions de logement sont souvent difficiles (manque d'entretien, vétusté). Les jeunes et les familles ont des besoins primaires auxquels nos équipes de jour et de grande soirée tentent de répondre (colis alimentaire, FAJ et hébergement d'urgence). L'accès au droit, notamment en matière de santé est une problématique pour de nombreuses familles, qui de plus, font face à la saturation des dispositifs de droits communs. Les trafics sont toujours visibles et dans certains cas sont le signe d'un accroissement de la précarité (revente d'objets). Les situations d'errance de jeunes majeurs sont en augmentation dans l'hypercentre, ces derniers ont par ailleurs plusieurs problématiques qui se cumulent. On constate également une augmentation très importante des usagers de drogues dans l'hypercentre. Cette situation entraîne des tensions et des craintes (seringues délaissées, regroupements...).

La violence entre usagers de drogue et/ou du fait des trafics est présente et plus marquée dans certains secteurs et ce malgré la présence régulière des forces de police. Certains projets (espace Pape Diouf) apportent une amélioration immédiate du cadre de vie et sont investis par les habitants adultes et jeunes. Ces derniers expriment à la fois le besoin de changer de cadre (sorties et séjours éducatifs) et d'investir les espaces publics de leur quartier. Les équipes poursuivent le développement des partenariats et des actions autour de la réussite scolaire, enjeu majeur d'intégration sociale. Les actions sont développées autour du temps scolaire par le biais de supports éducatifs et en lien avec les établissements (groupes de suivis, projets spécifiques) afin d'accompagner les adolescents tout au long de leur parcours. L'utilisation de supports culturels et artistiques d'une part et sportifs d'autre part permet de travailler à la fois la dimension individuelle et collective. Les projets à dimension d'utilité sociale représentent une plus-value importante pour ces jeunes qui rencontrent de nombreux freins au quotidien et qui trouvent là, valorisation de soi, apprentissage et découverte.



LES PROJETS 2027

Nouvel Horizon : lutte contre le décrochage scolaire et chantiers éducatifs et autres actions de **remobilisation scolaire**.

Travail avec les filles (lutte contre les violences sexuelles subies).

S'émanciper dans ma cité (1^{er} arrondissement).

L'articulation entre les équipes de prévention spécialisée de jour et de grande soirée est à affiner ainsi qu'avec l'équipe mobile jeunes du Pôle pauvreté et inclusion sociale. La mise en place d'une démarche de diagnostic commun sera l'outil privilégié.



Service Marseille sud

Responsables : Hélène Micaïlidis – Rosette Chassaing
Service administratif : Radia Oudane - Sylvie Segura (2 ETP)
20,1 ETP éducatifs de prévention spécialisée (Aide sociale à l'enfance)
Base de direction : 73 bd. Saint Marcel - 13011 Marseille
Contacts : 04 91 23 36 42 - service.sud.est.laciotat@addap13.org

SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

BASSIN DU 9^e arrondissement : Cayolle, Soude, Bengale, Cravache, Trioulet, Sévigné.

BASSIN DU 10^e arrondissement : Sauvagère, Benza, Château Saint-Loup, La Rouguière, Les Escourtines.

BASSIN DU 11^e arrondissement : Air Bel, Les Néréides, Le Bosquet, Valbarelle.

AUBAGNE/LA CIOTAT : Centre ancien, Abeille Maurelle, Matagots, La Treille, Fardeloup, Le Jonquet, Puits de Brunet, Provence.

L'analyse des données met en évidence que 673 jeunes, de 11 à 21 ans, ont fait une première demande d'accompagnement éducatif en raison de comportements à risque observés dans leurs différents environnements de vie (famille, établissement scolaire, espaces de socialisation). Ces situations se manifestent notamment par des difficultés scolaires, de l'absentéisme, des conflits avec les adultes ou les pairs, des conduites agressives ou encore des comportements susceptibles de compromettre leur santé, leur sécurité ou leur parcours d'insertion. Ces difficultés sont fréquemment liées à l'interaction des facteurs personnels, familiaux et sociaux. Les situations de vulnérabilité, les conflits intrafamiliaux, le manque de repères éducatifs ou encore les conditions de vie précaires constituent autant d'éléments susceptibles de fragiliser les parcours des jeunes et de favoriser l'émergence de conduites à risque.

L'analyse des besoins fait également ressortir une attention particulière à porter aux jeunes filles confrontées à des problématiques de santé, de violences, de conflits intrafamiliaux ou à d'autres situations de vulnérabilité.

Les équipes éducatives veilleront à développer un accompagnement adapté et une approche préventive, globale aux besoins spécifiques de ce public.

Dans ce contexte, le service réaffirme son engagement en faveur d'une intervention éducative précoce, individualisée et coordonnée avec l'ensemble des partenaires du territoire. L'accompagnement éducatif vise à renforcer les compétences des jeunes, à soutenir les familles lorsque cela est nécessaire et à favoriser l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que le pouvoir d'agir des jeunes.

Au regard de ce diagnostic, le projet du service s'articule autour des axes stratégiques suivants :

- **Prévenir les conduites à risque** avec les 11-15 ans d'une part et les 16-21 ans d'autre part : mettre en oeuvre des actions de prévention, de sensibilisation collectives et d'accompagnement éducatif individuel afin de limiter les facteurs de vulnérabilité, de renforcer les compétences psychosociales et de favoriser les comportements protecteurs.
- **Favoriser l'insertion professionnelle** des jeunes de 17 à 21 ans : accompagner les jeunes dans la construction de leur projet d'orientation, de formation et d'accès à l'emploi, notamment par le développement de chantiers éducatifs, d'immersions professionnelles et de partenariats avec les acteurs de l'insertion.
- **Prévenir les ruptures scolaires et soutenir la parentalité** (primaires CM1/CM2 et collégiens) : développer des actions de prévention du décrochage scolaire, renforcer les liens entre les familles, les établissements scolaires et les partenaires éducatifs. Ceci passant également par l'accompagnement des parents dans l'exercice de leur fonction éducative.
- **Développer une prévention au féminin** (13-15 ans et 16-21 ans) : proposer des actions collectives spécifiques destinées aux jeunes filles autour de la santé, de l'estime de soi, de la prévention des violences, des relations intrafamiliales, de la vie affective et relationnelle. Des propositions d'actions individuelles seront aussi faites autour de l'accès aux droits, afin de favoriser leur autonomie, leur émancipation et leur bien-être.



Service Marseille 13^e et 14^e

Responsables : Christian Chevassus – Ramzi Majeri
Administratif : Odile Peyreplane
28 postes ETP éducatifs de prévention spécialisée (Aide sociale à l'enfance)
Base de service : 10 avenue Alexandre Ansaldi, Pôle de services Les Flamants, Etc 3, entrée A, 13014 Marseille.
Contacts : 04-91-66-57-05, service.13.14@addap13.org

SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Bassin 13^e Est : La Marie, Les Olives, Bégude, Val plan, Le Clos, La Rose, Balustres, La Cerisaie.

Bassin 13^e Ouest : Les Lilas, Oliviers, Hironnelles, Mimosas, Bleuets, Saint Paul, Eglantiers, Lavandes, Parc Corot, Bellevue, Restanques, Genêts, Coteaux, Lauriers, Cèdres, Cyprès.

Bassin de Frais vallon

Nord 14^e : Micocouliers, Paternelle, Saint Joseph Vieux Moulin.

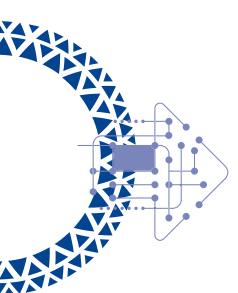
Sud 14^e : Les Rosiers, Grand Canet, Maison Blanche, Marronniers.

Bassin grand St. Barthélémy : Les Flamants, Iris, Le Mail, La Busserine, Picon, Font Vert.

L'intervention des équipes du service s'inscrit dans des arrondissements contrastés, regroupant des quartiers d'habitat social, des résidences privées, de grands espaces verts et plusieurs noyaux villageois. Dans trois copropriétés particulièrement fragilisées, les équipes sont largement sollicitées, de plus en plus pour des cas d'urgence sociale s'apparentant parfois à une action humanitaire. Les situations les plus complexes sont accompagnées en lien étroit avec les partenaires, en protection de l'enfance (MDS, etc.), en prévention de la délinquance (PJJ, UPU, délégués du préfet, etc.). Nous repérons le développement sur certains territoires, d'affrontements impliquant des pistolets à billes. Il est constaté une fragilisation de l'ancrage territorial des partenaires, avec lesquels les liens se distendent, laissant apparaître de l'incompréhension autour des missions respectives. L'accès aux soins demeure une problématique majeure du territoire. La pénurie de professionnels de santé et les délais compliquent les accompagnements. Nous repérons un cumul de problématiques : usure parentale, habitat dégradé ou insalubre, difficultés d'accès aux soins, orien-

tations par défaut des enfants, isolement de certaines familles. Les obstacles matériels, tels que des logements inadaptés ou l'absence d'ascenseur, renforcent parfois le repli sur soi et limitent l'accès aux dispositifs de droit commun. Les inégalités territoriales en matière d'offre de soins sont importantes, qu'il s'agisse de l'accès aux médecins, aux infirmiers ou aux services de secours. Les équipes sont confrontées à l'émergence de nouveaux phénomènes préoccupants chez les jeunes, notamment l'usage détourné de substances comme le protoxyde d'azote et les consommations multiples de produits psychoactifs. Les équipes sont souvent démunies face à ces difficultés, les parcours des personnes accompagnées s'allongent et les relais entre professionnels restent insuffisants. Les établissements scolaires sont confrontés à une augmentation des situations de violence, de harcèlement, de décrochage scolaire et de difficultés comportementales. Nous observons toutefois une multiplication des structures intervenant dans ce champ, nécessitant une meilleure coordination des actions afin de garantir leur complémentarité et leur lisibilité.

AXES DE TRAVAIL EN 2027



La **participation des jeunes**, la prise en compte de leur parole et de celle de leur famille constituent un axe fort, qui sera développé par des actions éducatives favorisant expression, participation citoyenne et valorisation des jeunes. La transition entre l'école primaire et le collège est sensible et encore insuffisamment accompagnée. Le renforcement des actions de prévention à cette étape apparaît indispensable et nous poursuivrons le partenariat avec les écoles, collèges et lycées du territoire. Les problématiques de **santé** occupent une place grandissante dans les accompagnements et en lien avec l'accumulation de difficultés sociales et familiales, nécessitant une vigilance accrue et le renforcement des actions de prévention en lien avec les partenaires spécialisés. **L'Atelier du Mail** devient un lieu ressource, accueillant des groupes scolaires, des actions comme **Eloquencia**, les ateliers de **préparation au code de la route** ou les **ateliers ciné-débat**. Nous développerons la partie atelier, comme ressource pour les chantiers éducatifs, atelier réparation de vélos ou encore ressourcerie. **Le travail en équipe** : dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de promotion de la bientraitance, celui-ci garantit la continuité des parcours individuels, la cohérence des actions collectives et une intervention harmonisée sur les territoires.

Le développement de coopérations et de partenariats solides, apparaît indispensable pour construire des réponses innovantes et adaptées aux besoins des jeunes.



Service Marseille 15^e et 16^e

Responsables : Céline Canzano - Karim Sahraoui
Service administratif : Tania Evora
27 équivalents temps plein éducatifs de prévention spécialisée
Base de direction : 9, rue du Laos - 13015 Marseille
Contacts : 04 91 03 14 66 - service.15.16@addap13.org

SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

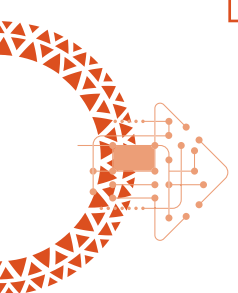
15^e et 16^e arrondissement : Bassens, la Maurelette, le Castellans, les Aygalades, la Viste, Savine, Solidarité, Kalliste, Granière, Bourrely, Plan d'Aou, Bricarde, Castellane, Bassin de Séon, Crottes-Cabucelle, Campagne Lévêque, **La Calade**, Consolat-Mirabeau.

Septèmes-les-Vallons : Gavotte Peyret.

Nous constatons la poursuite d'une forte paupérisation de l'ensemble des quartiers. Celle-ci se traduit par l'impossibilité pour les jeunes et les familles de s'acquitter de frais mêmes minimes, des problèmes d'accès à l'alimentation. Enfin, l'état de santé semble se dégrader de manière générale (accès aux soins physiques et psychiques) dans une situation de saturation des dispositifs. Le logement reste une problématique préoccupante, même si de nombreux projets ANRU sont en cours ou prévus. Ces derniers modifient les espaces (Bricarde, la Castellane, Kalliste, Campagne-Lévêque) et les circulations, créant parfois de l'inquiétude et toujours de fortes interrogations et demandes. Ce processus est identique aux Crottes et à la Cabucelle avec les modifications massives générées par Euromed II. Les habitants de Bassens sont avertis de la prochaine démolition et du relogement prévu à Saint Louis.

Suivant les quartiers, les espaces extérieurs peuvent être peu investis, par crainte notamment. En effet, la présence de trafics (stupéfiants, cigarettes, médicaments détournés de leur usage) évolue suivant les interventions policières, sans toutefois enregistrer de diminution notable. Il est donc nécessaire de travailler le vivre-ensemble et la

réappropriation de l'espace public. En cela, le service Prévention par le Sport crée une plus-value sur les territoires par une occupation positive, régulière et structurée des espaces. Ses actions (UST et HTS) facilitent la rencontre. Nos équipes associent les familles à l'accompagnement éducatif. Les parents expriment leurs difficultés et adhèrent aux propositions, ils ont besoin d'être rassurés. Nous recherchons l'adhésion des jeunes pour l'ensemble des actions menées, cette dernière est à la base de l'intervention éducative. Les jeunes accompagnés expriment des demandes d'activités et de séjours principalement pour découvrir le monde. Nous constatons que les filles sont peu visibles dans l'espace public, les équipements étant peu adaptés à ce public à partir de l'adolescence. Au quotidien, les équipes éducatives sont particulièrement attentives à la lutte contre le décrochage scolaire qui intervient dès le primaire. Elles s'appuient sur un fort réseau partenarial, mais qui rencontre des difficultés liées à une baisse des financements et/ou de recrutement. Nous développons de nouveaux partenariats dans le domaine de la culture autant pour favoriser l'insertion professionnelle que la découverte du monde, ces supports permettant de travailler sur la confiance en soi et dans d'autres domaines (administratif, santé, posture, mobilité, etc.).



LES PROJETS 2027

Soutien à la scolarité : *Courte échelle* à la Viste et les Aygalades ; *Comme un poisson dans l'eau* avec les CM2, 6^e et 5^e, travail avec les écoles primaires pour le passage en 6^e, interventions durant les pauses méridiennes, accompagnement des stages pour les 3^e, semaine de remobilisation scolaire et projet de voyage scolaire en partenariat avec un collège.

Développement des supports autour de l'insertion professionnelle avec la diversification des supports de chantiers éducatifs et des lieux de réalisation, avec des actions portant sur la mobilité, la mixité sociale, la découverte culturelle.

Public féminin : projet transversal *Filles et Féminités* : image de soi, confiance, libérer la parole

- Actions collectives à thématique culturelle (découverte et pratique) avec les supports de la peinture, du rap, de la vidéo.
- Séjours éducatifs transversaux et séjours à l'international (ANCV, Erasmus- Hors-pistes).



Service Pays d'Aix

Responsables : François Murian - Michael Crovasce
Service administratif : Marina Goubault
21,50 équivalents temps plein éducatif de prévention spécialisée + 2 ETP
Pertuis + 2ETP Manosque
Base de direction : 3, rue Charloun Rieu – Epi 1 Jas de Bouffan - 13090
Aix-en-Provence
Contacts : 04 42 20 27 85 - service.pays.aix@addap13.org

SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Aix-en-Provence : Centre-ville, Corsy, Encagnane, Jas de Bouffan , St Eutrope, Beisson, Pinette, Beauregard.

Gardanne : centre-ville, Biver, Le Logis Notre Dame.

Les Pennes-Mirabeau : Les Cadeneaux, La Gavotte, Le Saint-Georges.

Marignane : Centre ancien, Florida Parc, La Chaume, Parc Saint-Georges, Parc Camoin, Parc Hélène Boucher, Les Raumettes.

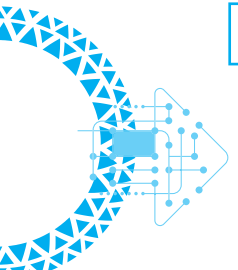
Vitrolles : Les Pins, Les Hermès, Le Liourat, La Frescoule.

Pertuis : hors schéma départemental : centre Ancien, André Jaubert, Setti de Barba, Bellevue, Saint-Domingue.

Manosque : hors Schéma départemental- Dispositif Prévention par le sport : Les grands Prés, Les Serrets, Saint-Lazare, Les Ponches, Les Aliziers, La Ponsonne.

Le cadre de vie des territoires d'intervention est spécifique à chaque commune, pour autant les équipes éducatives repèrent des problématiques identiques : difficultés familiales, de scolarité, de santé et de comportement des jeunes. En effet, les contextes familiaux sont de plus en plus dégradés (carence, souffrance, situation de rupture, mal-être) et ne favorisent pas le suivi de la scolarité. Nos équipes agissent de plus en plus contre le décrochage scolaire, en accompagnements individuels et par des actions collectives. De nombreux jeunes rencontrent des difficultés de comportement générant freins et exclusions (sociale et scolaire). Les équipes repèrent une dégradation du sentiment de bien-être et des problématiques d'addiction avec et sans produits (réseaux sociaux). L'accès à un hébergement pour des jeunes en rupture sont significatives en nombre et par la complexité à construire une solution. Enfin, il est constaté l'importance des phénomènes d'emprise des réseaux d'économie parallèle, et parfois des réseaux d'exploitation sexuelle, par ailleurs étroitement liés. Ces problématiques parfois cumulées, constituent des freins au développement sain et en sécurité d'une part et à l'insertion sociale et professionnelle d'autre part. Dans la perspective d'y remédier, nous posons comme priorité le travail de rue et la présence sociale avec une attention particulière aux soirées. Ces temps d'observation, de rencontres et de lien social avec les jeunes et habitants, doivent permettre aux équipes d'affiner les diagnostics territoriaux, d'alimenter les notes d'observa-

tions éducative et sociale et d'entrevoir des actions innovantes et participatives. Le positionnement des équipes en soirée lors d'événements particuliers (Saint-Sylvestre, événements sportifs, médiatiques...) sera reconduit car pertinent. Les projets d'animations préventives renforceront la présence éducative visible et faciliteront l'implication des jeunes comme acteurs citoyens. L'action Psy de rue, menée avec la MDA, notamment permet d'aller vers les publics en grande fragilité sociale et de prévenir les conduites à risque dans les espaces publics. Nous poursuivrons le développement d'actions éducatives visant le soutien à la parentalité, le maintien en scolarité et la santé mentale. Ce travail individuel doit être alimenté par des actions collectives autour de la scolarité (actions toutes conventionnées avec l'Education nationale), l'insertion (chantiers éducatifs, atelier CEJ, service civique) et l'axe santé. Enfin, les sorties, stages et séjours éducatifs constitueront des supports forts. Nous menons une réflexion de service portant sur la mise en place d'actions visant spécifiquement la lutte contre le décrochage scolaire, le soutien à la parentalité et la prévention des conduites à risque. Nous continuons de renforcer les transversalités territoriales de nos équipes éducatives et la coopération avec les services et missions du Groupe addap13, dont l'AEMO-R implanté à Aix les Milles, la médiation scolaire (AMCS), le pôle Pauvreté et inclusion sociale. Enfin nous poursuivons notre contribution aux dynamiques et projets partenariaux, dont la prévention de la délinquance à l'échelle communale.



LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Chantiers éducatifs rémunérés (hors Manosque) - Animations préventives (Aix en Provence et Gardanne)- Séjours éducatifs (Aix-en-Provence) - Sorties et séjours éducatifs (Vitrolles, Marignane, Aix-en-Provence, Pertuis, Les Pennes Mirabeau, Gardanne) - Animations, sorties et actions éducatives et citoyennes (Pennes-Mirabeau, dont le projet **MOOVE**) - Action Parents Ados (Pertuis) - Emancipation vers la citoyenneté (Vitrolles) - Accompagnement personnalisé à la réussite scolaire (Marignane) - **Prépare ton brevet / Prépare ta rentrée** (Marignane) - Urban Sport Truck Manosque.



Service Etang-de Berre

Responsables : Yannick Chevauché - Pascale Bayona
Service administratif et comptable : Muriel Marion – Sandra Bosso
19 ETP éducatifs de prévention spécialisée (Aide sociale à l'enfance)
Base de service : Allée E. Degas, Paradis Saint-Roch, bat C9 13500 Martigues
Contacts : 04 42 49 39 50 - service.etang.berre@addap13.org

SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Martigues : Notre-Dame-des-Marins, Canto Perdrix/Quatre Vents, Boudème/Les Deux Portes, Hypercentre, Mas de Pouane/Croix-Sainte, Paradis/Saint-Roch, Les Grès/Les Capucins.

Port-de-Bouc : Les Comtes, Tassy, Bellevue, Les Aigues Douces, La Lèque, Les Amarantes.

Miramas : Maille 1, Maille 2, Maille 3, Les Terrasses, Les Ruches, La Rousse, Les Molières, Le Mercure, La Carraire, Le Monteau.

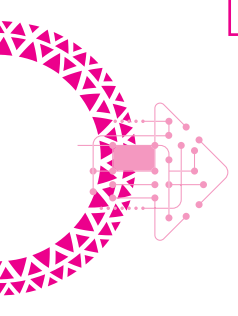
Istres : Le Prépaou, Les Échoppes.

Berre-l'Étang : Centre-ville, Béalet, Bessons, La Mariélie.

Salon-de-Provence : Les Canourgues, La Monaque, Les Bressons.

Les observations réalisées grâce au travail de rue et dans le cadre du diagnostic territorial permanent, des accompagnements éducatifs et des partenariats mettent en évidence plusieurs enjeux majeurs. Les équipes éducatives constatent une fragilisation croissante des parcours scolaires et d'insertion. Les établissements scolaires sollicitent de plus en plus précocement la prévention spécialisée pour des situations de décrochage, de démobilitation ou de difficultés comportementales. Les équipes observent également une augmentation des sollicitations concernant des jeunes de 11 à 14 ans nécessitant des interventions éducatives précoces et un travail renforcé avec les familles. Les besoins de remobilisation scolaire et d'accompagnement vers la formation et l'emploi demeurent importants. Par ailleurs, les problématiques liées à la santé mentale, au mal-être psychique et aux conduites à risque occupent une place grandissante dans les accompagnements. Les équipes sont confrontées à des situations nécessitant une articulation renforcée avec les acteurs du soin, de la santé et de la prévention. Le dispositif Psy de Rue constitue à ce titre une réponse parti-

nente qu'il convient de consolider. Les équipes observent également une augmentation des besoins de soutien à la parentalité. Les situations familiales rencontrées sont souvent marquées par des fragilités éducatives, sociales ou économiques nécessitant un accompagnement renforcé et une coopération étroite avec les acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et du soutien aux familles. Les territoires d'intervention connaissent par ailleurs des évolutions urbaines et sociales importantes. Les phénomènes de rodéos urbains, les regroupements de jeunes dans l'espace public, certaines tensions entre habitants et groupes de jeunes, ainsi que les transformations urbaines observées dans plusieurs quartiers nécessitent de poursuivre un travail éducatif de proximité favorisant le dialogue, la cohésion sociale et la participation des habitants. Enfin, dans la continuité des travaux engagés dans le cadre de l'évaluation HAS et du plan d'amélioration de la qualité, le service souhaite renforcer l'expression et la participation des publics accompagnés. Le développement d'outils dédiés constitue une opportunité pour mieux associer les jeunes à l'évaluation des actions, à la construction des projets et au développement de leur pouvoir d'agir.



AXES DE TRAVAIL EN 2027

- **Renforcer la participation des publics accompagnés et soutenir les compétences parentales.**
- **Prévenir les ruptures scolaires et favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** : poursuite et développement des actions avec les établissements scolaires et des partenaires de l'insertion, séjours et sorties éducatives et favoriser la remobilisation des jeunes.
- **Soutenir la santé globale des jeunes et prévenir les conduites à risque** : une attention particulière sera portée aux problématiques de santé mentale, d'accès aux soins et de prévention des conduites à risque (projet motocross éducatif). Le dispositif **Psy de Rue** ainsi que les actions de prévention avec les partenaires seront consolidés.
- **Contribuer au développement social local et renforcer les dynamiques partenariales** : poursuite de notre investissement dans les démarches partenariales et territoriales afin de développer des réponses adaptées aux besoins des jeunes, des familles et des quartiers d'intervention (**Beauty Truck**, chantiers éducatifs, cartographie partenariale).



Service Pays d'Arles

Responsables : Cécile Alonso, Christian Maysonnave.
Service administratif : Nathalie Troislouches.
12 ETP éducatifs de prévention spécialisée.
Base de service : 1 chemin des Muraillettes – 13200 Arles.
Contacts : service.pays.arles@addap13.org 04 90 47 42 40

SECTEURS D'IMPLANTATION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

Arles : Barriol, Griffeuille, Trébon.

Port Saint Louis du Rhône

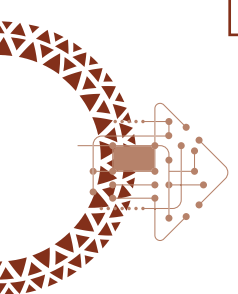
Saint Martin de Crau

Tarascon

Châteaurenard

Le déménagement de la base de service à Arles amène une centralité et un rapprochement avec les équipes. Nous organisons les relais pour garantir la continuité éducative d'intervention. Cette installation facilite l'animation d'une seule réunion d'équipe, créant ainsi un enrichissement de la réflexion, la construction d'une pensée, d'une organisation, de modes d'actions et d'une culture commune. Les réunions territoriales sont maintenues afin de favoriser les complémentarités entre les missions de médiation sociale QPV, médiation sociale éducative des lycées et la prévention spécialisée. Par ailleurs, cette base de service est partagée avec l'AEMO-R – Groupe addap13. Malgré la diversité des configurations des territoires, des problématiques transversales sont repérées. Ainsi, la scolarité reste la plus observée, allant de l'absentéisme, à l'orientation subie en passant par le décrochage ou la rupture de parcours. La santé mentale des jeunes est fragile, nos éducateurs/trices détectent de plus en plus de situations critiques, à minima du mal être, pouvant aller jusqu'à des décompensations ou des tendances suicidaires. Le numérique est de plus en plus présent dans la vie et l'organisation des jeunes, beaucoup communiquent avec

nous et entre eux par ces médias, l'espace physique de la rue, du pied d'immeuble n'est plus la seule porte d'entrée de la rencontre. De plus certains jeunes ne maîtrisent pas totalement les codes, limites et dangers de ces outils et peuvent parfois se trouver dans des situations difficiles. Bien entendu les difficultés d'insertion professionnelle, les addictions sont très bien présentes et semblent être des corolaires des problématiques précitées. L'intensité de la violence a baissé sur les territoires, notamment du fait de la diminution des règlements de comptes liés au trafic. Toutefois, il persiste des tensions inter-quartiers, inter-villes pouvant aller jusqu'à des bagarres entre jeunes, des tensions entre habitants, des replis communautaires. Des problématiques plus prégnantes existent, suivant que l'on soit en zone rurale (petites villes) ou dans l'urbain (grands ensembles). Ainsi, les territoires ruraux connaissent des difficultés importantes liées à la mobilité, l'accès au logement et à l'errance des jeunes. En ville, il est à noter la forte occurrence des conduites à risques des jeunes et des enjeux liés à la parentalité (démission parentale, ambivalence). Ces constats différenciés sont possibles grâce à la mise en place d'une dynamique de diagnostic permanent.



AXES DE TRAVAIL PRINCIPAUX EN 2027

- Adaptation de la présence sociale et du travail de rue aux contextes dont la désertification des espaces publics, en utilisant des actions de proximité (action **Viens on se cale – chaises pliantes**) et la présence sur les réseaux sociaux.
- Développement d'actions de soutien à la scolarité par la mise en place de **Remobs**, d'ateliers de sensibilisation, des mesures de responsabilisations, des présences sociales dans les établissements. Partout, nous serons attentifs au lien partenarial avec les équipes éducatives des collèges.
- Développement des partenariats avec les CMPP, les CMPI, plus largement la psychiatrie, la MDA, les infirmières scolaires, en agrégeant d'autres acteurs jeunesse et intensification du partenariat avec les structures d'urgences sociales. Nous proposerons des actions de prévention des addictions, notamment à propos des PUFF et du protoxyde d'azote.
- En coopération avec le dispositif logement du Pôle pauvreté et inclusion sociale, autour des trois logements en ALT pour les jeunes majeurs que nous accompagnons à l'autonomie. Mise en place d'une colocation jeune à Châteaurenard (partenariat ML du Delta, MDA, CCAS).
- Inscription des chantiers éducatifs dans les dynamiques de développement social local, en diversifiant les supports et financements (URCT).



Prévention par le sport

Responsables : Sébastien Assaïante - Yasmina Hellal - Mohamed Kanté -
Lionel Sebag - Djamal Meziani
Service administratif : Isabelle David
Base de direction : 35 Bd Capitaine Gèze, Bât 3B - 13014 Marseille
Contacts : service.pps@addap13.org

Le service s'appuie sur le support sportif pour accompagner, orienter, éduquer, insérer, redynamiser des publics de tous âges dans les quartiers placés en géographie prioritaire de la ville de Marseille et dans des lieux spécifiques comme les unités de la PJJ.

Inscrit dans l'association Groupe addap13 aux côtés de l'intervention de prévention spécialisée, il participe pleinement à la culture et aux valeurs de cet ensemble d'interventions sociales :

- Présence au plus près des populations cibles ;
- Posture éducative auprès des jeunes et des familles ;
- Liens internes avec les missions du Groupe présentes sur ses territoires pour une action territoriale intégrée et une contribution à la protection de l'enfance.
- Sur les différents territoires, sont noués des partenariats opérationnels en fonction des besoins recensés et des

ressources existantes.

L'équipe

Les salariés ont différents statuts : CDI, CDD ainsi que des volontaires en service civique et des stagiaires.

Partenariats institutionnels et opérationnels :

DRAJES, Education nationale, Programme de réussite éducative, ANCT, Préfecture à l'égalité des chances, Conseil départemental, Métropole Aix Marseille, Mission locale, France travail, MDS, Education populaire, bailleurs sociaux et des clubs et associations sportives de droit commun, les MOVE, les cités éducatives...

A ce réseau s'ajoute le partenariat spécifique dans le cadre du Projet Armée Défense : Ecole de la 2^e chance, CIRFA, Bataillon des marins pompiers de Marseille, Police nationale, Gendarmerie nationale, Sapeurs-pompiers, ASP.

LES DISPOSITIFS DÉVELOPPÉS PAR LE SERVICE

URBAN SPORT TRUCK – UST

- **Publics visés** : 6/10 ans ; 11/17 ans ; 18 ans et + dont les familles.
- **Modalités opératoires** : en horaires décalés (jusqu'à 22 heures en été).
- **Les Urban Sport Trucks** se déploient dans **plusieurs arrondissements de Marseille, du lundi au samedi**. Les UST s'installent dans l'espace public et y proposent une offre éducative et sportive. Ces lieux sont souvent des quartiers populaires à forte densité de population et de logements sociaux où la précarité et les difficultés socio-économiques sont liées en partie à un chômage élevé freinant l'ascenseur social et perturbant le bien vivre ensemble. Dans nombre de sites, il est constaté la présence de différents réseaux de trafic impactant négativement l'ambiance et le sentiment de sécurité des habitants. Cette démarche **d'aller-vers** a pour enjeu une réappropriation positive des espaces publics, parfois désertés ou détournés.
- **L'UST évènementiel** soutiendra les manifestations et temps forts du service en pro-

posant notamment des initiations à l'escalade via un mur et ring gonflables. Les enjeux sont d'accroître notre visibilité et attractivité tout en favorisant l'accès du public à une discipline peu présente dans ces territoires et qui permet d'aborder les notions de sensations fortes et de prises de risque contrôlées.

HORS TEMPS SCOLAIRE – HTS

Le service propose dans les complexes sportifs de **quatre collèges** : Prévert, Renoir-gymnase Sinoncelli, Izzo, Rosa Parks) et le **plateau sportif municipal** Vaillant (3^e arrondissement) des activités sportives et culturelles, du **lundi au samedi**.

- **Publics visés** : tous publics (enfants, adolescents, adultes).
- **Modalités opératoires** : Chaque site a son propre planning, diffusé auprès du public et des partenaires. En horaires décalés.

Ces actions, structurées autour d'un planning régulier, offrent un cadre bienveillant favorisant l'engagement et la transmission de valeurs telles que l'esprit d'équipe, le respect et la coopération. Cela répond en partie à la pénurie d'infrastructures sportives dans certains quartiers, à la difficulté pour les habitants des QPV d'accéder aux espaces sportifs. Il s'agit aussi de proposer à des associations fédérales et des clubs, des créneaux d'activités dans des espaces sportifs adaptés à leur discipline.

L'activité HTS peut créer une cohérence éducative forte avec le collège en communiquant la liste des jeunes inscrits de manière à créer une passerelle.

PROJET PRÉPARATION ARMÉE DÉFENSE

Le projet est ouvert aux jeunes (à partir de 17 ans) de Marseille et repose sur les préparations physiques et mentales aux concours des métiers de la défense et de la sécurité.

⇒ Il vise à :

- **Construire et entretenir un large réseau partenarial** : métiers de la défense, de la sécurité, du bâtiment, structures de droit commun dédiées à l'emploi. Pour cela, l'équipe tient régulièrement des stands sur les métiers du sport et de l'animation et participe aux forums emplois, journées portes ouvertes des structures de droit commun, établissements scolaires du second degré.
- **Travailler en lien avec les éducateurs** (Prévention spécialisée, MECS du Groupe et de la PJJ) référents des jeunes participant aux séances.
- **Accompagner ce public dans la construction d'un projet et d'un parcours professionnel.**

⇒ **Modalités opératoires :**

Un planning est établi :

LUNDI	Centre sportif Fontainieu
MARDI	Collège Rosa Parks
MERCREDI	Plateau vaillant
JEUDI	Centre sportif Fontainieu
VENDREDI	Gymnase Sinoncelli

⇒ **Préparer aux tests** psychotechniques et sportifs des concours des métiers de la défense et de la sécurité (armée, pompiers...).

⇒ Proposer des séances de sport et des ateliers spécifiques.

⇒ Être reconnu comme un espace ressources pour des entreprises à la recherche de jeunes employables.

INTERVENTION DANS DES UNITÉS PJJ

Cinq séances par semaine avec un programme d'activités attractif, permettant de mobiliser les jeunes pris en charge dans des unités PJJ de Marseille et Aix, ainsi que des interventions hebdomadaires à l'EPM la Valentine et mensuel au QM de Luynes

FORMATION BPJEPS APT (APPRENTISSAGE)

En 2026, le service a accompagné 10 jeunes en contrat d'apprentissage dans le cadre de la formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous, avec un taux de réussite de 80 % à l'examen.

Cette action s'inscrit pleinement dans les missions d'insertion professionnelle portées par le service. Elle permet à des jeunes en situation de fragilité d'accéder à une qualification reconnue, de développer des compétences professionnelles et de construire un parcours durable vers l'emploi.

Au-delà de la réussite au diplôme, ce dispositif favorise la remobilisation des bénéficiaires, le renforcement de leur confiance en eux et l'acquisition d'une expérience professionnelle significative, leur permettant de se projeter dans un avenir professionnel.



**ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ**

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILIEU OUVERT RENFORCÉ

Responsables : Florine Robbe, Emily Taylor, Aminata Sawané, Audrey Michel, Nabil Aïssat.

Service administratif : Prissana Vongsavath et Sandra Bosso

Equipe Marseille : 14 ETP éducatif, 1 ETP psychologue, 1 ETP TISF, 1 ETP auxiliaire de Puériculture, 1 ETP IDE

Equipe Aix-en Provence : 5 ETP éducatif, 1 ETP psychologue, 1 ETP TISF et 1 ETP IDE (Aix-en-Pce et Arles)

Equipe Tarascon : 4 ETP éducatif, 1 ETP psychologue

Base de direction : 35 Bd de Briançon, 13003 Marseille

Contacts : administratif.aemo@addap13.org

Contexte et évolution du service

Le service a été créé en juin 2023 en réponse à un appel à projets du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône visant à développer et diversifier l'offre de service en AEMO sur le département.

Dans un premier temps, ce sont 150 mesures déployées sur le territoire des Bouches-du-Rhône donnant suite à une ordonnance prononcée par le juge des enfants ou à un contrat d'aide éducative à domicile signé par l'inspecteur enfance famille.

Depuis septembre 2025, le service a connu une extension de son habilitation pour exercer des mesures éducatives judiciaires (AEMO-R) et administratives (AED) auprès d'enfants de 0 à 18 ans. Ceci s'est accompagné d'une nouvelle territorialisation demandée par le Conseil départemental.

Ainsi, le service est habilité à exercer 250 mesures dans les Bouches-du-Rhône réparties de la manière suivante :

- ⇒ 50 mesures sur le ressort du cabinet A du Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence ;
- ⇒ 40 mesures sur le ressort du tribunal judiciaire de Tarascon ;
- ⇒ 160 mesures sur le ressort du tribunal judiciaire de Marseille (ciblées dans les 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille).

Le projet de service 2025-2030 a été finalisé en associant l'ensemble de l'équipe. Il est venu réaffirmer l'engagement à proposer un accompagnement **intensif, réactif et adapté** aux besoins des familles et des jeunes.

Avec l'extension du service, l'équipe éducative s'est agrandie et des nouvelles fonctions sont venues étoffer l'équipe pluridisciplinaire telles qu'une auxiliaire de puériculture et des éducatrices jeunes enfants. Les fonctions ressources (TISF, psychologue, infirmier) interviennent aux côtés des référents éducatifs en fonction des besoins repérés.

Au regard de la nouvelle sectorisation (Tarascon et Aix), les équipes sont installées dans deux nouvelles bases de service : aux Milles (commune d'Aix) et une à Arles, parta-

gée avec le service de prévention spécialisée.

Le travail autour de la consolidation des pratiques professionnelles et l'intégration de nouveaux types de professionnels se poursuit afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et des familles.

Ainsi, plusieurs **enjeux stratégiques** ont été identifiés.

Enjeu 1 :

La réduction des délais de prise en charge

À Marseille, la demande souvent urgente d'AEMO-R est particulièrement forte. Actuellement, il y a des mesures en attente au niveau des trois tribunaux d'intervention. Ceci est en partie dû aux difficultés de recrutement rencontrées, liées à l'attractivité du métier d'éducateur spécialisé mais également à la saturation d'autres services vers qui sont réorientés certaines situations, jusqu'à la réorganisation ou encore du fait de l'attente de l'exécution de placement avec maintien de la mesure sans limite de durée. Ici, le lien avec les autres services de protection de l'enfance est primordial pour préserver de la cohérence dans les prises en charge. Il sera peut-être nécessaire de pouvoir augmenter le nombre maximal de mesures exercées afin de répondre aux besoins.

Enjeu 2 :

La complexité des situations accompagnées

Sur les trois territoires et particulièrement à Marseille, l'équipe pluridisciplinaire doit accompagner des situations de plus en plus complexes et dégradées. Les familles et les jeunes accompagnés cumulent souvent plusieurs facteurs de danger :

- ⇒ Prostitution – Exploitation sexuelle ;
- ⇒ Implication dans des réseaux de trafic de stupéfiants ;
- ⇒ Violences physiques et verbales (intrafamiliales ou extérieures) ;
- ⇒ Précarité sociale et conditions d'hébergement indignes (nuisibles, etc.) ;
- ⇒ Défaut de prise en charge dans le secteur médico-social ;

⇒ Santé physique dégradée.

Nous travaillons avec les services de prévention spécialisée du Groupe addap13 afin de réduire les risques des interventions dans les quartiers les plus sensibles et dans la mesure du possible, de co-accompagner les jeunes. Des protocoles pour les visites à domicile ont été mis en place.

Enjeu 3 :

Le développement des solutions de répit

Avec l'extension de l'âge du public accompagné, le service a dû chercher de nouvelles solutions de répit, en plus de la place d'hébergement à l'unité des Tuileries et à celle du Grand canal (MECS MNA-Groupe addap13). Les besoins de séjours de répit sont en très forte augmentation (5 sur l'année 2025 contre 13 en juin 2026). À ce titre, un projet expérimental de répit/repli en appartement, validé par le Conseil Départemental, sera mis en place. La recherche d'un appartement, aux Pennes-Mirabeau sera engagée. L'objectif sera d'accueillir en répit des jeunes enfants dans un lieu sécurisé et adapté. Durant la journée, l'équipe pluridisciplinaire se mobilisera pour assurer une présence continue auprès du jeune, et le soir, un veilleur de nuit assurera une présence éducative. Par ailleurs, le référentiel AEMO-R en cours de réalisation par le conseil départemental, fixe désormais le temps de répit à cinq jours ouvrés renouvelables une fois (au lieu de 7 jours). Une réflexion sera menée afin de proposer des modalités d'accueil en adéquation avec les besoins des jeunes et les contraintes du service.

Pour certaines situations, le service est en contact avec des associations (Rhizome ou les Colibris).

Pour autant, les objectifs du projet pédagogique 2027 s'articulent autour de cinq axes majeurs :

- ⇒ La **personnalisation** de l'accompagnement,
- ⇒ Le **soutien à la parentalité**,
- ⇒ L'**accompagnement à la santé**,
- ⇒ La **participation active des usagers**,
- ⇒ Le **renforcement des partenariats externes** et de la **coopération interne** au sein du Groupe addap13.

Concernant la **personnalisation de l'accompagnement**, un travail autour du projet personnalisé à destination de l'enfant se poursuit avec la mise en place d'un document travaillé en équipe et adapté à l'enfant. Il se compose de trois parties : une administrative, une partie ciblée sur l'enfant et une ciblant les parents. Ce document collaboratif a été pensé afin de recenser et d'évaluer les besoins du jeune et de sa famille et de proposer des actions spécifiques à mener. La participation des fonctions ressources du service est envisagée en fonction de l'évaluation des

besoins.

Un travail spécifique est en cours pour adapter le projet personnalisé aux très jeunes enfants et à leur famille. Ce projet personnalisé est mis à l'étude avec l'ensemble de l'équipe fin d'année 2026 afin de procéder à des réajustements le cas échéant.

L'axe de travail **autour de l'accompagnement des jeunes enfants** est primordial puisqu'il s'agit d'une nouveauté pour le service. À ce titre, des réunions spécifiques Petite enfance ont lieu régulièrement afin de travailler des outils communs d'évaluation des besoins. Enfin, notre travail autour de l'utilisation du génogramme avec les équipes, est poursuivi.

Concernant **le soutien à la parentalité**, l'objectif est de pouvoir mettre en oeuvre les premières séances de travail avec les parents pour la fin de l'année 2026. Un **temps d'échange** en amont avec les familles intéressées sera programmé afin de recueillir leurs premiers ressentis et mesurer si les actions proposées correspondent à leurs besoins dans le cadre de l'accompagnement. Les psychologues ont établi un plan parental pour accompagner les parents dans la gestion du quotidien des enfants. L'objectif serait de pouvoir analyser ce document en équipe afin de l'adapter aux réalités de terrain et d'en faire un guide de travail.

L'accompagnement à la santé est un axe de travail essentiel pour l'équipe pluridisciplinaire. La nouvelle territorialisation est une occasion pour développer un partenariat de proximité.

- Les infirmiers du service continuent de développer des ateliers éducatifs en lien avec les besoins relevés pour les enfants et adolescents que nous accompagnons.
- Des ateliers à destination des enfants de 4 et 10 ans vont être mis en œuvre sur les questions d'hygiène et d'alimentation.
- Une réflexion est menée en vue mettre en œuvre des **Cafés-parents** animés par l'IDE et la psychologue.
- Des outils en matière de santé continuent d'être travaillés tels que la fiche sanitaire de liaison et le recueil des données de santé. Le service a décidé de rendre obligatoire le recueil de données de santé pour les enfants de 0 à 3 ans et à la demande de l'équipe, pour les autres enfants. L'objectif est d'évaluer l'état de santé général des enfants, de connaître leurs habitudes dans la vie quotidienne, les partenaires médicaux et paramédicaux présents et toutes les questions autour de l'hygiène. Les accompagnements de santé sont ensuite ajustés en fonction des besoins repérés.

La participation active des usagers est un axe central pour l'année à venir. Le service propose de nombreuses modalités d'expression, hélas pas toujours tracées. Ainsi, nous allons renforcer la structuration des modalités de participation des usagers.

Des **fiches ateliers** ont été construites ainsi que des questionnaires de satisfaction afin de recueillir l'avis des usagers après une action éducative collective. L'utilisation de QR codes pour réaliser des questionnaires de satisfaction est à l'étude.

Une **boîte à idée**, idéalement construite avec les jeunes, sera créée sur chaque base de service.

Les équipes souhaitent mettre en place des **réunions de participation des usagers** afin d'avoir leur avis sur les accompagnements proposés.

Un travail autour du livret d'accueil est en cours afin de l'actualiser tout comme le document individuel de prise en charge.

Le renforcement des partenariats externes et la coopération interne devraient être facilités par la nouvelle territorialisation. Le service intervient sur des territoires qui sont en partie couverts par les services de prévention spécialisée du Groupe. Ainsi, des échanges réguliers sont mis en place, afin de coordonner les actions éducatives et avoir une meilleure connaissance des problématiques et ressources territoriales. De même, la coopération avec les services du Pôle hébergement (MECS MNA, APA) se renforce puisque les accueils en répit sont de plus en plus nombreux. A ce titre, le protocole répit/repli a été révisé et travaillé conjointement entre les services. Des nouveaux outils venant le compléter ont été créés (fiche sanitaire, document formalisant le répit, etc.) et vont être mis en œuvre sur les prochains répits/replis. L'un des objectifs principaux en 2027 sera le développement du partenariat en lien avec le nouveau découpage territorial.

Enfin, le service participe activement aux instances proposées par le Conseil départemental dans le cadre d'un nouveau référentiel des bonnes pratiques en AEMO-R.

Un projet spécifique et innovant : médiation éducative et thérapeutique par l'escalade

Nous avons pour projet de mettre en place un dispositif de médiation éducative et thérapeutique par l'escalade, destiné à des adolescents que nous accompagnons. Ces derniers présentent des situations de décrochage scolaire, des fragilités psychosociales et/ou des difficultés relationnelles. L'escalade est utilisée comme support expérientiel structurant, permettant de travailler la confiance en soi, les

compétences psychosociales, la coopération et la régulation émotionnelle dans un cadre sécurisé et contenant.

Le projet s'inscrit dans une approche clinique-éducative, en articulation avec les missions de protection de l'enfance. Il serait composé de huit séances d'escalade, avec un groupe de 8 adolescents de 12 à 16 ans qui présentent :

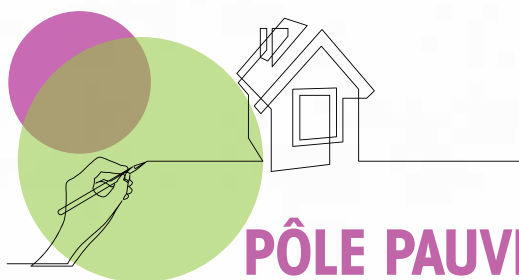
- ⇒ Un désengagement scolaire progressif ou une rupture de scolarité ;
- ⇒ Des difficultés psychosociales (impulsivité, inhibition, anxiété sociale, opposition, etc.) ;
- ⇒ Des difficultés d'estime de soi et d'auto-efficacité ;
- ⇒ Des difficultés en rapport à l'autorité et au cadre ;
- ⇒ Une faible adhésion aux dispositifs scolaires classiques.

Les approches thérapeutiques exclusivement verbales montrent parfois leurs limites auprès de ces publics. Il apparaît donc pertinent de proposer des médiations alternatives favorisant un engagement plus actif du jeune, lui permettant de vivre des expériences de réussites concrètes et de travailler des dimensions corporelles, émotionnelles et relationnelles.

Dans cette perspective, l'escalade constitue un support particulièrement intéressant. Cette activité se déroule dans un cadre sécurisé où la prise du risque est encadrée et progressivement apprivoisée. Elle favorise également la coopération et la confiance mutuelle à travers la relation grimpeur-assureur. Par ailleurs, la progression en escalade peut être adaptée au rythme et aux capacités de chaque adolescent-e, offrant ainsi des expériences de dépassement de soi accessibles et valorisantes. L'implication simultanée du corps, des émotions et de la relation à l'autre fait de cette médiation un support pertinent pour un travail thérapeutique auprès de ce public.

Les dispositifs qui fonctionnent le mieux sont souvent ceux qui ne ressemblent pas à l'école, à du soin psychiatrique mais contiennent néanmoins énormément de cadre.





**PÔLE PAUVRETÉ
ET INCLUSION SOCIALE**

LE PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE

ORGANISATION

EQUIPE MOBILE JEUNES ALLER VERS EN GARE (SAINT CHARLES) :

MARSEILLE : 1 ETP chef de service - 1 ETP infirmier - 4 ETP travailleurs sociaux - 1 ETP psychologue

EQUIPES MOBILES ENFANTS EN GRANDES PRECARITES

AIX : 2 ETP travailleuses sociales - 2 ETP médiatrices scolaires - 1 ETP IDE

MARSEILLE : 1 ETP chef de service - 1 ETP IDE - 5 ETP travailleurs sociaux - 1 ETP CIP

DISPOSITIF LOGEMENT

PAYS D'ARLES : 0,25 ETP travailleur social.

Nous exerçons deux missions :

Les équipes mobiles jeunes en grandes précarités

- **L'équipe mobile jeunes Aller-vers en gare**, intervenant auprès de mineurs et jeunes en errance, en gare Saint Charles et ses alentours ;
- **Deux équipes mobiles enfants en grandes précarités** intervenant à Aix et Marseille, en direction d'enfants et de leurs parents, ressortissants européens et vivant dans des conditions précaires.

Le dispositif logement, qui gère trois appartements en ALT en pays d'Arles, en coaccompagnement avec les éducateurs de prévention spécialisée de ce service.

CONTEXTE

L'intervention par l'**aller-vers** vise la mise en place d'un accompagnement socioéducatif, axé sur la protection de l'enfance. Nous intervenons sur l'accès aux droits, aux soins, à la scolarité, à l'hébergement et à l'emploi, permettant un parcours allant de la rue au logement. En plus de leur présence en rue ou dans les bidonvilles, permettant le repérage des situations, les équipes sont régulièrement interpellées par les partenaires nationaux et locaux, notamment les services du Département des Bouches-du-Rhône (CRIP, MDS) comme par les publics. Cette présence constitue un moyen de repérage des situations de maltraitance des enfants, d'orientation vers la PMI pour le suivi des grossesses et des nouveau-nés.

Le savoir-faire des équipes pour aborder les publics, créer un lien de confiance, activer les ressources des territoires permet de construire des réponses et de faire entendre les problématiques. Ici, le partenariat est indispensable néanmoins, le paysage de l'urgence sociale évolue, les

prises en charge en hébergement sont difficiles faute de place, les propositions de logement adaptées rares, l'accès à l'emploi se complique....

Les jeunes en errance sont en grande souffrance et ont des pratiques addictives et/ou sont victimes d'exploitation sexuelle à la gare St. Charles et ses alentours.

Les enfants vivant dans des contextes très précaires (rue, squat, bidonvilles) sont victimes de ces conditions de vie, connaissent l'insécurité, avec des parents parfois pris dans des phénomènes d'emprise. Là, la présence et l'accompagnement des équipes sont des moyens pour lutter contre ces emprises économiques et permettre aux enfants d'imaginer un futur différent. Il est important, de prendre le temps de penser l'intervention, dans le cadre de réunions thématiques de service, d'analyse des pratiques professionnelles et de renforcer les connaissances sur les problématiques rencontrées par une participation des équipes aux formations en interne ou par les partenaires.

EN 2027, nous continuerons notre intervention, en :

- ⇒ Etant particulièrement attentifs à la bientraitance des enfants et des jeunes, avec un accompagnement autour de la parentalité, à la santé, de l'accès aux loisirs et à la culture et une protection des jeunes vivant dans la rue par un repérage et une mise à l'abri ou un placement.
- ⇒ Apportant des réponses aux besoins premiers et à l'accès au droit (domiciliation, ouverture des droits santé, CAF, scolarisation) préalables à l'insertion sociale et professionnelle et un parcours vers le logement.
- ⇒ Menant un indispensable travail partenarial avec les acteurs de l'urgence sociale et de la résorption des bidonvilles, les partenaires spécialisés en fonction des problématiques rencontrées (addiction, santé psychique, lutte contre l'exploitation sexuelle, logement, emploi), tout comme en coopérant avec les autres missions du Groupe (prévention spécialisée, AEMO-R, MECS...).
- ⇒ Prolongeant la présence en gare par un accueil et un accompagnement des jeunes rencontrés en rue dans un espace chaleureux et sécurisant, où il sera possible de prendre un petit déjeuner et une douche et de rencontrer les membres de l'équipe pluridisciplinaire et des partenaires.
- ⇒ Construisant un projet de centre d'hébergement pour jeunes, en appartement diffus, en lien avec la DDETS, sur les territoires du Pays d'Arles, Martigues et Marseille.

LES EQUIPES MOBILES JEUNES EN GRANDES PRECARITES

Présence sociale pour un repérage des situations de maltraitance

L'*aller-vers*, que permet la présence sociale, constitue la pratique première des équipes : aller à la rencontre des publics dans leurs lieux de vie, alimenter la connaissance de leur environnement et des difficultés auxquelles ils sont confrontés afin de construire un diagnostic de chaque site et tisser un lien de confiance en vue d'un accompagnement. Il s'agit de prendre le temps de rencontrer les jeunes, d'être repérés et de créer la confiance. Sur certains bidonvilles ou squats, l'isolement des familles est tel qu'elles ne connaissent pas le système social et n'ont aucun droit ouvert, notre présence permet d'ouvrir ces possibles.

⇒ La vie des enfants en grandes précarités

Depuis quelques années, les bidonvilles sont distribués en eau potable mais certains sites n'ont pas de sanitaire et les conditions de vie y sont très dégradées. Selon les terrains, les dynamiques sont différentes et nécessitent une adaptation de l'intervention. Sur quelques sites nous avons peu de suivis mais notre présence est nécessaire en raison de la présence d'enfants envers lesquels nous avons une mission de protection de l'enfance. Ainsi, nous pouvons être amenés à saisir la CRIP (IP) ou la MDS de secteur et pouvons être amenés à intervenir pour donner suite à un signalement (famille ou dangerosité du site). Nous menons des recensements sur certains sites afin de mettre à jour la **plateforme résorption des bidonvilles**. Ces diagnostics permettent d'objectiver les situations des bidonvilles.

⇒ Les jeunes en errance à la gare St Charles et les alentours

La gare accueille de nombreux publics qui se croisent, se côtoient, donnant ainsi la possibilité de multiples échanges. Ce territoire est appréhendé de manière plus large car sa fréquentation dépend aussi de ce qui se passe alentour. Les travaux d'extension de la gare risquent de modifier les dynamiques à l'œuvre, l'équipe y sera donc attentive. La présence quotidienne en gare permet d'avoir une lecture de ces dynamiques, de tisser un lien avec les jeunes présents et qui deviennent des relais pour ceux qui arrivent. La présence permet d'être repéré, de repérer les publics les plus vulnérables,

notamment les mineurs en fugue, souvent victimes d'exploitation sexuelle ou de tout jeune majeur fragile. Elle permet la création d'un lien, par l'échange ou le soin, qui permettra d'amorcer un accompagnement individuel et/ou une première demande.

Repérer pour protéger

Cette présence permet la création d'un lien de confiance indispensable pour que les membres de la famille ou le/la jeune puisse se confier, évoquer ses difficultés, son histoire et ainsi alerter les équipes sur d'éventuelles mesures de protection à prendre. C'est pourquoi nous entamons l'accompagnement par un **repérage des besoins et une évaluation de la situation**.

L'accompagnement social nécessite **une certaine temporalité** : se rencontrer, échanger, apprendre à connaître, ne pas répondre tout de suite à la demande, poser la notion de projet, puis lever les freins. Ce délai est important, il permet au public un cheminement et **le travail sur la demande**. Si le premier lien se fait sur le terrain, nous proposons, au public de venir sur le service, lieu confidentiel et, grâce à l'aménagement d'un espace d'accueil jeunes en journée, dans nos locaux du Vieux-port. Cela permet aux jeunes de se « re-poser », de faire les démarches administratives inhérentes à l'accompagnement social, notamment pour l'ouverture de droits. Toutes ces démarches sont formalisées dans le cadre d'un **document individuel de prise en charge**. Les équipes pluridisciplinaires agissent sur plusieurs aspects de la vie des personnes et les orientent auprès de partenaires spécialisés le cas échéant.

Les équipes réalisent souvent de la coordination de parcours afin d'éviter les ruptures et les échecs.

La mise à l'abri, le retour en placement pour les mineurs est un des axes de travail prioritaire, car elle permet de commencer à imaginer une insertion sociale et professionnelle en ayant résolu les questions de sécurité et de satisfaction des besoins premiers. Nous sollicitons alors le 115 pour les majeurs et les **services de l'ASE pour les mineurs**.

Les jeunes rencontrés en rue, fugueurs, sans ressources, constituent des cibles pour les réseaux de proxénétismes. La très grande majorité des filles ainsi rencontrées sont victimes d'exploitation sexuelle et connaissent de nombreuses violences. Cela peut les conduire à s'inscrire dans une dynamique de consommation de produits psychoactifs, puis d'addiction. Ce cycle délétère ne peut être rompu qu'en protégeant ces jeunes, par des mises à l'abri ou placements, desquelles elles ne fuiraient plus.

Dans les squats et bidonvilles, l'équipe constate les mêmes phénomènes, à moindre échelle, mais plus difficiles à aborder du fait d'un silence qui entoure l'exploitation sexuelle des mineurs.

La grande mobilité des publics (jeunes en errance et familles en bidonvilles) rend difficile la mise en place d'un lien de confiance permettant d'accompagner la sortie de l'emprise. La peur, la nécessité de survie, engendrent parfois du mal à voir les risques et les dangers encourus.

L'Équipe mobile jeunes aller-vers en gare, a été missionnée pour le repérage et l'accompagnement des jeunes en risque ou en pratique prostitutionnelle,

dans le cadre d'un financement Etat (DGCS) et Département. Le partenariat avec l'Amicale du Nid permet un travail de repérage, d'orientation et de prise en charge, souvent conjointe pour ces jeunes. Le travail en réseau avec les équipes mobiles de l'ensemble de la France, notamment Paris, Lyon et Toulouse, permet d'identifier les jeunes à risque, et d'articuler nos interventions. L'équipe est régulièrement interpellée lors de fugues de jeunes, qu'elle finit souvent par repérer, aborder et pour lesquels elle met en œuvre une protection (souvent un retour dans le lieu de placement). Pour les **équipes mobiles enfants en grandes précarités**, le repérage est nettement plus compliqué, de même que la prise en charge.

En 2027, nous travaillerons à :

- ⇒ Renforcer notre participation au réseau d'identification local et national et de prise en charge des mineurs et jeunes majeurs en risque ou en pratique prostitutionnelle (réseau Paré notamment).
- ⇒ Poursuivre les travaux du groupe de travail transversal au Groupe addap13 et renforcer nos liens avec les services de prévention spécialisée, d'AEMO-R et les MECS MNA et APA.

Urgence sociale

Notre mission s'inscrit dans l'urgence sociale, et à ce titre que nous participons aux instances de concertation et de coordination à Marseille. Si les outils sont identiques, les actions entre les maraudes habitats précaires et équipe mobile jeunes aller-vers en gare sont quelque peu différentes. La réponse aux besoins premiers des publics rencontrés par nos équipes est un axe fort et historique de notre intervention, pour lesquels nous avons développé un dense réseau de partenaires.

L'équipe mobile jeunes aller-vers en gare

- L'ouverture d'un espace d'accueil et d'accompagnement

En 2027, l'enjeu portera sur l'ouverture d'un espace d'accueil et d'accompagnement pour les publics jeunes rencontrés en rue ou sur orientation d'un partenaire. Ce sera un lieu repère où les jeunes pourront prendre une douche, manger et rencontrer l'équipe. Des partenaires pourront y tenir des permanences. L'équipe est renforcée par trois professionnels. Nous ferons le lien avec le service de prévention spécialisée

Centre, l'AEMO-R et les services du pôle Hébergement Groupe addap13.

- Un coaccompagnement pour éviter les ruptures de parcours

L'équipe a noué un solide maillage partenarial avec les MECS et les structures d'hébergement d'urgence afin de faciliter le parcours des jeunes, en mettant en place des coaccompagnements qui évitent les ruptures de parcours. La présence de l'équipe, dans les premiers temps de l'arrivée du jeune le sécurise ainsi que la structure.

Les équipes mobiles enfants en grandes précarités

Dans un souci de protection des enfants et parce que la famille adhère, l'équipe fait des demandes de mise à l'abri, avec des possibilités aujourd'hui très restreintes, d'hébergement en hôtel. Ces solutions limitent néanmoins les possibilités de faire les repas mais elles accélèrent l'accès à un hébergement ou un logement plus pérenne. La mise à l'abri (via la fiche SIAO) marque l'entrée dans un parcours vers le logement. Une fois à l'hôtel, l'équipe poursuit le suivi social et sanitaire des

familles pour limiter les ruptures, en lien avec le comité de suivi Mission résorption des bidonvilles du SIAO.

Par ailleurs, nous faisons régulièrement remonter aux pouvoirs publics les conditions de vie dégradées dans certains hôtels, ce qui amène parfois à trouver des solutions plus dignes pour les familles.

En 2027, l'enjeu est d'accentuer leur regard sur les **situations de maltraitance et soutenir les parents dans leur parentalité**. Il s'agira de suivre les familles accompagnées malgré les expulsions et selon leur lieu de réinstallation, en maintenant des liens, et de développer les partenariats autant que nécessaire sur les nouveaux lieux de vie.

L'accès aux droits

Il s'agit du premier acte posé avec les jeunes et les familles, afin qu'ils sortent de l'invisibilité et amorcent un parcours d'insertion. Le public est souvent sans document d'identité, domiciliation, compte bancaire, ni droit ouvert auprès de la Sécurité sociale et la Caisse d'allocations familiales. En effet, la vie en rue ou en bidonville expose les personnes à la perte de documents (vol, incendie) et pour les refaire est souvent long et complexe, coûteux pour des personnes sans ressource (les jeunes n'ont pas de quoi payer le timbre fiscal, les familles doivent retourner dans leur pays d'origine).

L'autre caractéristique du public vivant en rue est la rupture des droits : les personnes partent, ne font pas les démarches nécessaires dans les temps impartis.

Ainsi, la **domiciliation** n'est plus effective dès lors que la personne ne se présente pas dans les trois mois suivants l'inscription. La mobilité de notre public engendre souvent cette situation. De plus, certaines structures étant saturées et ne proposent plus de domiciliation, d'autres devant interrompre le service, alors même qu'il s'agit d'une première étape incontournable vers l'insertion.

En 2027, nous

- ⇒ Participerons aux instances partenariales de l'urgence sociale et de la résorption des bidonvilles.
- ⇒ Ferons remonter les besoins du public pour alimenter les politiques publiques.
- ⇒ Accentuerons le lien avec les MDS afin que le droit commun puisse répondre aux besoins des enfants vivant dans des conditions de grande précarité.

Logement

Il s'agit d'une problématique à la fois par sa difficulté d'accès mais aussi de maintien dans un logement.

L'accompagnement vers et dans le logement reste, avec les familles vivant en bidonville un objectif de travail, car le parcours est long et il doit être précédé par

des nombreuses démarches administratives (fiches SIAO, des DAHO, numéros uniques, déclarations d'impôts.). Pour ces familles, un passage en CHRS serait pertinent afin qu'elles aient un suivi global. Le manque de places entraîne des entrées directes en appartement, avec des mesures AVDL, d'ampleur et de durée insuffisantes.

Pour les jeunes rencontrés en gare, l'accès au logement passe majoritairement par une entrée en centre d'hébergement d'urgence ou d'insertion, compte tenu de leurs problématiques.

En 2027, nous :

- ⇒ Continuerons à suivre les familles, après leur entrée dans le logement, en faisant le lien avec les mesures AVDL.
- ⇒ Poursuivrons notre participation aux instances de coordinations du SIAO, tant sur la résorption des bidonvilles que sur le parcours d'insertion des jeunes.
- ⇒ Continuerons les réunions de synthèses avec les MDS qui suivent les familles dans des situations complexes.

L'emploi

L'emploi et la formation, une fois que les premiers freins sont levés (domiciliation, papiers d'identité) est un levier essentiel pour sortir de la rue. L'accompagnement sur le volet emploi se caractérise par des **inscriptions ou réinscriptions** à France Travail et à la Mission locale (y compris accompagnement physique), la rédaction de CV, la préparation aux entretiens. Nous sommes prescripteurs sur la plateforme inclusion, ce qui permet de positionner les personnes vers des ateliers ou chantiers d'insertion ou d'autres structures d'insertion par l'activité économique.

Nous avons rencontré des partenaires de l'insertion par l'activité économique (Actavista, Régie Service Nord, Régie service 13, Evolio, Inser'mode, INNHI...), comme l'AIAES-Groupe addap13. Ceci permet de procéder à des positionnements au plus près des attentes et de préparer les personnes aux entretiens d'embauche. Un partenariat important avec Sport dans la Ville est un relais en matière d'insertion vers l'emploi pour les jeunes de 16 à 25 ans.

En 2027, nous :

- ⇒ Renforcerons le lien avec la Mission locale, en proposant la mise en place de permanences dans le cadre de l'espace d'accueil des jeunes en errance.
- ⇒ Maintiendrons des liens réguliers avec les équipes de prévention spécialisée Groupe addap13, notamment du centre-ville.

Les freins à la scolarité viennent à la fois des conditions de vie, de la discrimination dont sont victimes les enfants et des allers-retours que peuvent faire les parents avec leur pays d'origine. Certains n'ont jamais été scolarisés, ce qui rend leur intégration dans le système scolaire encore plus délicate. À **Marseille**, nous travaillons avec l'association l'Ecole au présent, qui a pour mission de scolariser les enfants. Nous suivons la scolarité dans le cadre de l'accompagnement global. Une mission de médiation scolaire est financée depuis quatre ans à **Aix-en-Provence et Vitrolles** pour les enfants vivant en bidonville. Il s'agit de faciliter scolarisation et scolarité en passant par :

- ⇒ La mise en lien avec les services de la scolarité des mairies et les établissements scolaires (écoles et collèges), comme de faire des points réguliers avec les établissements.
- ⇒ La réalisation d'ateliers d'aide aux devoirs hebdomadaires.
- ⇒ La présence lors des rencontres parents-professeurs.

⇒ L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants, dossiers d'inscription, les assurances scolaires, la cantine...

Nous veillons à :

- ⇒ L'assiduité scolaire.
- ⇒ Le bien-être des enfants au sein de l'établissement.
- ⇒ Le lien et la compréhension des parents aux différentes consignes données par l'établissement.

Le mercredi, les médiatrices scolaires sont présentes spécifiquement autour de cette thématique. En complément, l'équipe met en place des activités de loisirs (sorties sportives ou culturelles) supports à la socialisation et aux apprentissages. Ces actions donnent l'occasion aux familles de sortir du bidonville, de faire des rencontres, et se déroulent parfois en coopération avec les équipes de prévention spécialisée du Groupe addap13.

En 2027, nous poursuivrons les accompagnements autour de la scolarité pour une meilleure assiduité et renforcer les propositions de sorties avec les enfants et leurs parents.

La santé physique et mentale

Compte tenu du contexte de vie des publics accompagnés, la santé est une problématique prégnante.

Les pathologies, pour les familles vivant en bidonville, sont la plupart du temps en lien avec une mauvaise alimentation et pour certains la consommation d'alcool. Certaines affections apparaissent plus fortement que dans la population générale.

Pour les jeunes vivant en rue, les pathologies sont également liées à leurs conditions de vie (violences, carences alimentaires et d'hygiène), ainsi qu'à la consommation de produits psychoactifs aboutissant à des addictions et masquant d'importantes souffrances psychiques.

L'accès aux soins se fait bien souvent dans l'urgence, nécessitant des ouvertures de droit. Les PASS hospitalières et la PASS de Ville constituent des partenaires essentiels. Les équipes travaillent avec les urgences hospitalières pour amorcer un parcours de soin. Néanmoins, il est très difficile de parvenir à trouver un médecin traitant et les dépassements d'honoraires pour les actes chirurgicaux constituent des freins importants.

La présence d'infirmier-ère-s dans les équipes permet de rassurer, par les explications apportées. L'accompagnement physique, l'achat de médicaments par le service et de petits actes (pansements) sont des **manières de prendre soin** et ouvrent aux possibles échanges. Les suivis de grossesses, notamment pour

les plus jeunes filles, sont réalisés par les infirmiers, en lien avec les hôpitaux et les PMI.

Nos modalités d'intervention

⇒ **Repérage des problématiques de santé par la présence sociale** : une présence régulière ce qui facilite l'expression des besoins, des souffrances et permet d'identifier les problématiques de santé. Être repéré et à l'écoute, permet aux personnes de prendre confiance et d'entamer un dialogue sur les soins, la prévention (vaccination), l'alimentation.

⇒ **La mise en place d'un suivi médical** : le suivi commence souvent par l'ouverture de droits, en lien avec les travailleurs sociaux et les PASS. Les soins sont ensuite possibles, avec l'objectif que la personne puisse intégrer un parcours de soin et gagner en autonomie. Pour les enfants, les liens avec les PMI sont précieux et permettent un accompagnement de qualité. Avec l'arrivée d'une psychologue clinicienne, des entretiens peuvent être amorcés, soit pour faire tomber une urgence, soit pour orienter le jeune, dans un contexte où les réponses dans le droit commun sont rares.

⇒ **L'accompagnement des personnes ayant des maladies chroniques**

Les publics vivant en bidonville présentent très souvent des maladies chroniques, il s'agit donc de mettre en place ou relancer un parcours de soin, en s'assurant dans un premier temps de l'ouverture de droits, voire

de mise en place d'une Affection longue durée. L'infirmier sera ensuite attentif à la continuité du suivi médical et essaiera de prévenir les ruptures thérapeutiques.

En 2027, nous :

- Développerons le réseau partenarial pour faciliter le parcours de soins.

- Mènerons des actions collectives et individuelles d'éducation à la santé.
- Accentuerons les partenariats pour la prise en charge en santé mentale.



LE DISPOSITIF LOGEMENT

La mission

Nous gérons trois logements en ALT, dans le périmètre du service de prévention spécialisée du Pays d'Arles. Ces studios, loués auprès de particuliers ou de bailleurs sociaux, permettent l'hébergement de jeunes majeurs. Ce dispositif permet de les accompagner sur le savoir habiter, la gestion d'un logement et la recherche de solutions de sortie pérenne, en autonomie ou parfois des retours en famille. L'arrivée dans le logement permet de se poser, après des épisodes de vie difficiles (rupture familiale la plupart du temps) et de reprendre confiance. Ce temps est nécessaire pour l'élaboration d'un projet et la mise en place des étapes d'un parcours d'insertion.

Les publics

Il s'agit de jeunes orientés par les éducateurs de prévention spécialisée, les partenaires locaux (CCAS, Mission locale) ou la plate-forme SI SIAO. Ils sont en situation relativement stable et peuvent s'acquitter d'un résiduel de loyer.

Ces jeunes ont besoin d'un accompagnement dans l'apprentissage de la gestion d'un logement et du budget, ainsi que certains actes de la vie quotidienne.

Les profils des jeunes accueillis sont cependant marqués par de grandes fragilités, avec des difficultés à respecter les engagements (loyer), comportements de rupture (perte d'emploi, exclusion de formation) et ne parviennent pas à tenir les objectifs (soins par exemple). L'arrivée dans le logement, avec la sécurisation qu'il représente, amène parfois les jeunes à des décompensations psychiques nécessitant un soutien important.

Le fonctionnement

Le dispositif s'appuie sur un lien étroit avec l'équipe de prévention spécialisée du Pays d'Arles, qui oriente la majorité des jeunes. Nous travaillons aussi en lien avec

la ville de Chateaufort, qui oriente, via le travailleur social du CCAS, des jeunes. Ils sont suivis à la fois par l'éducateur de prévention spécialisée qui l'a orienté et par un travailleur social attaché à cette mission.

L'admission a lieu sur présentation de la situation du jeune et des objectifs à travailler. Un temps de rencontre permet de fixer des objectifs éducatifs avec le jeune. Les contrats d'hébergement établis sont de 3 à 6 mois renouvelables et comprennent des objectifs déterminés à l'entrée avec le jeune, en vue d'une sortie du logement de manière pérenne. L'accompagnement est ponctué par des rencontres hebdomadaires avec l'équipe, trimestrielles avec les cadres.

Les perspectives

Après deux années de fonctionnement, nous constatons que les besoins de logement pour les jeunes concernent surtout l'hébergement d'urgence ou les CHRS, qui sont saturées ou inexistantes. Les candidatures reçues sont souvent faites faute de places mieux adaptées.

Nous souhaitons transformer ces places en ALT en centre d'hébergement d'urgence pour jeunes (18-25 ans), en diffus, sur trois territoires du département : pays d'Arles, Martigues et centre-ville Marseille.

Au regard des problématiques complexes de ce public, il semble important d'offrir des hébergements individuels, sans vie collective, ce qui nécessitera une présence accrue des travailleurs sociaux.

Par ailleurs, une expérience innovante d'un appartement partagé à Chateaufort, avec un accompagnement assuré par différents partenaires, est en cours d'élaboration. Ce projet est porté par la prévention spécialisée. Il permettrait un accompagnement global, sur l'ensemble des aspects de la vie du jeune : emploi, cheminement personnel, prise en charge santé et gestion d'un logement.



**CELLULE D'ÉCOUTE ET
D'ACCOMPAGNEMENT
DES FAMILLES - CEAF**



CELLULE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES - CEAF

1 Direction de service
Pole accompagnement : 3,5 ETP éducateurs spécialisés, 1 ETP psychologue.
Pole technique : 1 ETP chargé de développement et de formation.

Contexte, positionnement et cadre d'intervention

Créée en 2014 dans le cadre des politiques publiques de prévention de la radicalisation, la CEAF intervient, sur saisine des services de l'État, pour de situations individuelles signalées nécessitant une évaluation spécialisée et un accompagnement renforcé.

Dans le cadre de ce mandat administratif de prévention et de protection des personnes, elle met en oeuvre une démarche fondée sur la compréhension des inquiétudes exprimées par les familles et les institutions, l'analyse des vulnérabilités et des ressources présentes dans l'environnement des personnes concernées, ainsi que le recueil de leur parole dans une approche non stigmatisante.

Le croisement de ces différents regards permet d'éclairer les situations et les acteurs institutionnels engagés, tout en contribuant à prévenir les ruptures, les situations de danger et les passages à l'acte violent.

Évolutions de l'environnement et enjeux stratégiques

L'évolution des situations accompagnées et les besoins exprimés par les partenaires institutionnels ont progressivement conduit à interroger les modalités d'intervention de la CEAF et les champs dans lesquels son expertise pouvait être mobilisée.

Les constats partagés par les services de l'État, les autorités judiciaires, les partenaires institutionnels et différents travaux d'évaluation mettent en évidence l'apparition de situations de plus en plus précoces de décrochage scolaire, de mise en danger et de bascule vers la délinquance concernant des publics plus jeunes.

Face à ces évolutions et aux limites des réponses existantes, l'expertise développée par la CEAF est sollicitée afin de renforcer la chaîne de prévention et d'apporter des réponses adaptées aux situations signalées.

Si la prévention de la radicalisation demeure le socle historique du service, son champ d'intervention s'étend désormais aux phénomènes d'emprise, aux processus d'adhésion à des discours ou systèmes de pensée favorisant les ruptures sociales, familiales ou citoyennes, à l'exploitation économique des vulnérabilités, ainsi qu'aux risques liés aux environnements numériques lorsque ceux-ci contribuent à des situations d'isolement, de perte de discernement ou de libre arbitre, de mise en danger ou de désaffiliation.

Évolution thématique de la CEAF

Depuis la création de la CEAF	A cela s'ajoute en 2027
Prévention de la radicalisation violente	Prévention des phénomènes de bascule vers la violence et la délinquance
Adhésion idéologique	Influence, emprise et recrutement
Entrée par la radicalisation	Entrée par les mécanismes de vulnérabilité et de mise en danger
Expertise thématique	Expertise transférable de prévention secondaire

Orientations opérationnelles et organisation des missions

Fondée sur la recherche de l'adhésion, l'association des familles et la coordination des acteurs concernés, cette intervention constitue un levier reconnu au croisement des politiques publiques de prévention de la radicalisation, de prévention de la délinquance et de protection de

l'enfance.

Afin d'accompagner cette évolution et de répondre aux nouvelles sollicitations des partenaires institutionnels, le Groupe addap13 fait le choix de consolider ce modèle au sein d'**une équipe pluridisciplinaire interdépartementale mobile**.

Évolution du modèle CEAF

Modèle antérieur	Modèle CEAF 2027
Organisation structurée autour deux dispositifs préfectoraux distincts et de deux équipes CEAF	Organisation intégrée autour d'une équipe pluridisciplinaire interdépartementale unique
Intervention principalement centrée sur la prévention de la radicalisation	Intervention au croisement de plusieurs politiques publiques de prévention
Répartition des moyens par dispositif	Mutualisation des moyens, des compétences et des fonctions de coordination
Déploiement territorial différencié	Équipe mobilisable selon les besoins des situations signalées
Développement progressif d'une expertise spécialisée	Consolidation et valorisation d'une expertise transférable
Logique d'intervention centrée sur une thématique principale	Logique fondée sur l'analyse des trajectoires, des facteurs d'influence, des vulnérabilités et des facteurs de protection
Pilotage par dispositif	Pilotage unifié avec déclinaison selon les différentes commandes publiques

Moyens, perspectives et positionnement

Le projet de la CEAF pour 2027 s'inscrit dans la continuité des missions portées par le Groupe addap13 en faveur de la prévention, de la citoyenneté, du vivre-ensemble et du soutien aux parcours des jeunes et de leurs familles.

Les moyens mobilisés

Le projet repose sur une équipe mobile pluridisciplinaire interdépartementale réunissant des compétences éducatives, psychologiques, techniques et de coordination.

Ce modèle organisationnel permet de déployer une méthodologie commune sur l'ensemble du champ d'intervention du service CEAF, tout en favorisant la complémentarité des compétences et une mobilisation adaptée des moyens au regard des situations accompagnées.

La structuration de cette équipe unique constitue un levier de consolidation du service. Elle contribue à préserver les savoir-faire développés au fil des années et à garantir une utilisation efficiente des ressources humaines, techniques et financières.

Axes d'interventions	Pôle accompagnement	Pôle technique
	Accompagnement des situations signalées	Expertise et appui technique
Finalité	Prévenir les ruptures et renforcer les facteurs de protection autour des personnes accompagnées	Renforcer les capacités d'analyse, de prévention et d'intervention des partenaires
Évaluation	Évaluation des situations et des besoins	Analyse de situations complexes et appui à la décision
Accompagnement	Accompagnement éducatif des jeunes et des familles	Soutien méthodologique aux professionnels
Coordination	Coordination des interventions et mobilisation des ressources adaptées	Animation de concertations techniques
Prévention	Prévention restaurative visant à agir sur les trajectoires de vulnérabilité et de mise en danger	Actions de sensibilisation et diffusion des connaissances
Développement des pratiques	Capitalisation des expériences issues des accompagnements	Production d'outils méthodologiques et de références techniques
Observation	Repérage des évolutions observées dans les situations accompagnées	Observation des phénomènes émergents et analyse des besoins
Pilotage	Suivi des parcours et évaluation des accompagnements	Évaluation des actions conduites et contribution à la conduite de projets

Un positionnement spécifique : une singularité d'intervention

La CEAF est **équipe mobile pluridisciplinaire de prévention secondaire**. Elle n'est ni un dispositif de repérage, ni un dispositif de droit commun, ni un dispositif judiciaire ou de protection spécialisée. Elle intervient à partir de situations signalées pour lesquelles les difficultés sont identifiées mais pour lesquelles les réponses restent encore à construire, à coordonner ou à consolider. Sa spécificité réside dans sa capacité à **agir dans cet espace intermédiaire** où se rencontrent les préoccupations des institutions, les réalités vécues par les personnes et les familles, et les besoins d'accompagnement qui ne relèvent jamais totalement d'un seul champ d'intervention. Fondé sur l'analyse des trajectoires, la mobilisation des familles et le renforcement du filet social de protection, elle contribue à la construction de réponses adaptées lorsque plusieurs enjeux éducatifs, sociaux, institutionnels, sécuritaires ou judiciaires se croisent autour d'une même situation.

Les perspectives

L'organisation retenue vise à consolider cette fonction particulière en réunissant au sein d'une équipe les compétences, les expériences et les ressources nécessaires pour répondre à des situations complexes relevant simultanément de plusieurs politiques publiques de prévention. Elle ouvre une nouvelle étape dans le développement de la CEAF. Celui-ci s'accompagnera d'un travail de structuration du service visant à consolider les acquis de l'ex-

périence et à adapter son organisation à l'évolution des besoins identifiés sur les territoires.

Cette dynamique reposera notamment sur la montée en compétences des professionnels, la formalisation d'un nouveau projet de service, le développement d'outils de pilotage et d'évaluation partagés ainsi que sur une démarche de capitalisation des pratiques permettant de valoriser l'expertise construite au fil des accompagnements et des partenariats.

Une attention particulière sera portée à l'observation et à l'analyse des phénomènes émergents, en particulier ceux liés aux environnements numériques, aux mécanismes d'influence et d'emprise, ainsi qu'aux différentes formes d'exploitation des vulnérabilités auxquelles les jeunes et leurs familles peuvent être confrontés.

La CEAF a plusieurs enjeux :

- Conforter sa capacité d'adaptation,
- Renforcer sa fonction ressource à l'interne comme à l'externe du Groupe addap13
- Contribuer à l'élaboration de réponses aux réalités sociales observées en lien avec les évolutions des politiques publiques.



>>>>>>>>

ENTREPRISE D'INSERTION **EQUILIBRE**

ENTREPRISE D'INSERTION EQUILIBRE

L'entreprise d'insertion **EQUILIBRE** a pour mission de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour leur insertion sociale et professionnelle.

Pour cela, elle vise à :

- ⇒ Préparer et livrer des repas sains et équilibrés pour les mineurs placés dans les services du pôle Hébergement Groupe addap13.
- ⇒ Développer notre réseau de clients externes (privés, associatifs, marchés) autant en prestations régulières que ponctuelles.

L'équipe

- ⇒ 15 salariés en CDDI.
- ⇒ 1 cheffe de service - cuisine.
- ⇒ 1 chef de service - logistique et économat.
- ⇒ 3 encadrants techniques.
- ⇒ 1 CIP.

Principes de fonctionnement

Les normes de sécurité et hygiène sont appliquées en cuisine. Ainsi, l'équipe encadrante transmet des savoir-faire mais aussi des savoir-être professionnels aux salariés en insertion. Il s'agit aussi de travailler à l'acquisition d'une autonomie dans les tâches quotidiennes, facilitant l'insertion professionnelle.

L'entreprise est inscrite dans une démarche écoresponsable qui passe par :

- ⇒ Le tri des déchets y compris des huiles usagées.
- ⇒ La valorisation des déchets : bac à compost.
- ⇒ La lutte contre le gaspillage alimentaire : portions adaptées et dons à des associations caritatives (Vendredi 13).
- ⇒ La suppression progressive des contenants en plastique : passage aux bouteilles consignées pour les buffets en cours.
- ⇒ La mise en place d'une collecte de cartons et du papier. Expérimentation au deuxième semestre 2026 d'un contrat avec l'entreprise d'insertion Elise Méditerranée pour le tri à la source.
- ⇒ Des approvisionnements préférentiellement en circuits courts, locaux, origine France et/ou biologiques et/ou labellisés afin de s'inscrire dans le respect des lois Egalim 1 et 2 et AGEC (anti-gaspillage pour l'économie circulaire).

- ⇒ Une collaboration avec l'entreprise d'insertion Pain et partage, pour le pain.

Les coûts de ces produits sont parfois élevés, néanmoins ces approvisionnements représentent un choix qui est pris en compte comme donnée économique afin que l'activité reste viable.

Accompagnement à l'insertion

EQUILIBRE est inscrite dans une démarche de montée en compétences des salariés et d'insertion professionnelle :

- ⇒ Poursuite des PMSMP pour les salariés en CDDI.
- ⇒ Poursuite de la formation HACCP pour l'ensemble des salariés.
- ⇒ Renouvellement de la proposition de formation Eco-conduite (inscrite au plan de formation), pour deux salariés permanents et deux salariés en insertion.

Projets dans l'année 2027

Renouvellement et entretien des matériels

- ⇒ Acquisition de matériels au besoin (mange debout et/ou tenues)
- ⇒ Acquisition d'un véhicule électrique pour les livraisons afin de mieux répondre aux critères de protection de l'environnement et développement durable (démarche RSE).

Poursuite des démarches de diversification de la clientèle (particuliers, entreprises, institutions...) et positionnement sur des marchés publics, et les marchés publics réservés.

Maintien du partenariat avec la PJJ :

- Accueil des stagiaires orientés par les services de la PJJ.
- Partenariat avec Emmaüs Cabriès et la PJJ pour la confection des repas à destination des compagnons, trois jours par semaine. Une équipe composée d'un encadrant technique de l'entreprise, de trois jeunes suivis par la PJJ accompagnés d'un éducateur PJJ.

En 2026, La Table de cana soustraite une partie d'un marché repas pour des CHRS de Marseille, **action qui devrait se poursuivre en 2027.**

